DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO: SITUATION OF SELECTED GROUPS

All the sources of information in this document are identified and are publicly available.

RESEARCH DIRECTORATE
IMMIGRATION AND REFUGEE BOARD
OTTAWA, CANADA

April 1998

This paper was prepared by the Research Directorate of the Immigration and Refugee Board on the basis of publicly available information, analysis and comment. All sources are cited. This paper is not, and does not purport to be, either exhaustive with regard to conditions in the country surveyed, or conclusive as to the merits of any particular claim to refugee status or asylum. For further information on current developments, please contact the Research Directorate.

Research completed 4 March 1998
Additional information added to Sections 3.2 and 3.3. 6 April 1998

Table of Contents

GLOSSARY

MAP

1. INTRODUCTION

2. BACKGROUND

3. TREATMENT OF SELECTED GROUPS BY THE AUTHORITIES
3.1 Civil and Military Officials of the Mobutu Regime
3.2 Human Rights Activists
3.3 Political Opponents
3.4 Journalists
3.5 Other Groups

4. SITUATION IN THE EASTERN PART OF THE COUNTRY

NOTES ON SELECTED SOURCES

REFERENCES

GLOSSARY

AFDL	Alliance of Democratic Forces for the Liberation of Congo-Zaire (Alliance des fo démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre)
ANC	Congolese National Army (Armée nationale congolaise)
AZADHO	Human Rights Association of Congo-Kinshasa (Association de défense des droits de l'homm Congo-Kinshasa)
CENADHO	National Human Rights Centre (Centre national pour les droits de l'homme)
CODHO	Human Rights Observers Committee (Comité des observateurs des droits de l'homme)
CRONGD	Regional Council of Non-Governmental Organizations (Conseil régional des organisations gouvernementales)
DEMIAP	Military Detention for Unpatriotic Activities (Détention militaire pour des activités anti-patrie)
FAZ	Zairian Armed Forces (Forces armées zaïroises)
FONUS	Innovative Forces for Unity and Solidarity (Forces novatrices pour l'unité et la solidarité)
PALU	Unified Lumumbist Party (Parti lumumbiste unifié)
UDPS	Union for Democracy and Social Progress (Union pour la démocratie et le progrès social)
VSV	Voice of the Voiceless for Human Rights (Voix des sans voix pour les droits de l'homme)

MAP

See original

1. INTRODUCTION

This paper is a follow-up to Zaire/Democratic Republic of Congo: Chronology of Events, January–July 1997, an August 1997 Research Directorate publication describing the events that brought the Alliance of Democratic Forces for the Liberation of Congo-Zaire (AFDL) to power in Zaire (since renamed the Democratic Republic of Congo). While focusing on the new Congolese regime's treatment of human rights activists, political opponents, journalists and former high-ranking officials since mid-July 1997, the paper also examines the situation of other groups such as students, former soldiers, and prominent Kivu personalities, as well as the ongoing interethnic conflicts in North and South Kivu.

2. BACKGROUND

In May 1997, a rebellion that had begun more than seven months earlier ended with the AFDL troops ousting President Mobutu from power (Country Reports 1997 1998, Introduction; The Economist 12 July 1997; UNHCR 5 Jan. 1998, para. 11–13). The AFDL appointed its leader, Laurent-Désiré Kabila, to the position of head of state, and renamed the country the "Democratic Republic of Congo" (DRC) (HRW Dec. 1997, 12–13; Country Reports 1997 1998, Introduction). Kabila established a transitional government and scheduled general elections for 1999 (ibid.); non-AFDL members of the government serve on a personal basis, and not as representatives of any party (ibid., section 2b; United Nations 17 Oct. 1997, para. 69). In practice, however, they have to align themselves with the AFDL (UNHCR 5 Jan. 1998. para 16.4). All activity on the part of political parties other than the AFDL is prohibited during the transitional period (New African Dec. 1997, 10; The Economist 12 July 1997; Jeune Afrique 16 Dec. 1997–5 Jan. 1998, 43). A commission to draw up a new constitution was created around 22 October 1997 (Le Monde diplomatique Dec. 1997; Africa Research Bulletin 1–31 Oct. 1997, 12859; UNHCR 5 Jan. 1998, para. 13), but it excluded non-AFDL members (HRW Dec. 1997, 4). Preparations for the elections are reportedly already well behind schedule (New African Dec. 1997, 10; United Nations 17 Oct. 1997, para. 81–84; HRW Dec. 1997, 5). Since the AFDL came to power, the country has been governed by presidential decree (United Nations 17 Oct. 1997, para. 55; Country Reports 1997 1998, Introduction; HRW Dec. 1997, 4).

A presidential decree issued by Kabila on 28 May 1997 stipulates that the state structure consists of the president, the government and the courts and tribunals, but places the authority of the state in the hands of the president (United Nations 17 Oct. 1997, para. 53–54; Country Reports 1997 1998, Introduction; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997b, 2). Info-Congo/Kinshasa emphasizes that the rule of law is still fragile in the DRC and states that it is not clear who really wields power in the country (11 Aug. 1997a, 1). It would appear that the real powers of the state, including judicial powers, are effectively concentrated in the AFDL and President Kabila (United Nations 17 Oct. 1997, para. 57

et 69; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997b, 2; AZADHO 19 Jan. 1998).

The country has seen a number of changes under the new regime, which has undertaken several new projects, stabilized the currency and created a climate where the population no longer lives in fear of looters (Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997a, 1; Le Monde diplomatique Dec. 1997; Le Monde 6 Nov. 1997). The security forces have been revamped (Country Reports 1997 1998, Introduction) and some members of the former Zairian Armed Forces (Forces armées zaïroises—FAZ) have been incorporated into the new Congolese Armed Forces after spending time in reeducation camps (AFP 27 July 1997; Le Monde diplomatique Dec. 1997); others, however, have reportedly never returned from these camps (De Financieel-Economische Tijd 19 Nov. 1997; UNHCR 5 Jan. 1998, para. 15.5). Misconduct on the part of soldiers is less frequent than it was under the former regime (HRW Dec. 1997, 16; VSV 26 Feb. 1998; AZADHO 26 Feb. 1998). However, according to *Le Monde*, although people are safer than before (*Le Monde* 6 Nov. 1997), the security forces still do not hesitate to use their arms, even against civilians (*Le Monde diplomatique* Dec. 1997; AZADHO 25 July 1997; AZADHO 28 Jan. 1998). In fact, some observers believe that a climate of insecurity is starting to take hold of the entire country (*Info-Congo/Kinshasa* 12 Sept. 1997c; AZADHO 28 Jan. 1998; United Nations 17 Oct. 1997, para. 126).

Several sources indicate that a large part of the country is under military rule (The Economist 12 July 1997; United Nations 17 Oct. 1997, para. 125c). The authorities have created security services whose operations are sometimes reminiscent of the actions of the former regime (Info-Congo/Kinshasa 14 Nov. 1997a. 2–3; AZADHO 28 Jan. 1998; see also Le Monde diplomatique Dec. 1997). These security services, and particularly the National Intelligence Agency (Agence nationale de renseignement—ANR), are feared not only because they arbitrarily arrest people but also because of their brutality (Info-Congo/Kinshasa 14 Nov. 1997a, 2–3; AZADHO 19 Jan. 1998). According to Info-Congo/Kinshasa, the Military Detention for Unpatriotic Activities (Détention militaire pour des activités anti-patrie, or DEMIAP) is scarcely distinguishable from the former Military Intelligence and Action Service (Service d'action et de renseignements militaires, or SARM), having inherited the latter's offices and prisons as well as a number of its agents (14 Nov. 1997a, 2). Human rights organizations indicate that the security services inflict [translation] "inhuman and degrading treatment" and "acts of torture" on detainees (AZADHO 19 Jan. 1998; see also VSV 10 Sept. 1997).

The months following the new regime's takeover saw tensions develop in the army between those who had joined the AFDL at the start of the rebellion (primarily Tutsis) and the soldiers who had joined the AFDL forces later on; the latter group includes Katangan soldiers, ex-FAZ members and new recruits (Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997b, 3; IMC Oct. 1997). Rivalry among various factions has sometimes led to fighting (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997c, 2; *Africa News* 28 Nov. 1997; IMC Oct. 1997). For example, a number of sources believe that such rivalries were behind the November 1997 shooting deaths of soldiers in Kinshasa that occurred after the arrest of the president's special security adviser, General Masasu Nindaga[1] (Africa News 28 Nov. 1997; AFP 29 Nov. 1997; AP 29 Nov. 1997). However, according to AFP, authorities claim that armed bandits or quarreling soldiers were responsible for the shootings (29 Nov. 1997). Some AFDL officials are also reportedly engaged in settling scores (VSV 15 Sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997c, 2) and summarily execute people; some of the victims are citizens who have committed ordinary crimes, but others are killed for political purposes or for reasons that remain unclear (ibid., 2–3; United Nations 17 Oct. 1997, para. 133 et 135; HRW Dec. 1997, 19). In October 1997, Info-Congo/Kinshasa reported that not a night passed without some people being killed by soldiers (17 Oct. 1997b, 4). Nevertheless, Country Reports 1997 states that this kind of killing is less frequent than it was during Mobutu's reign, especially in Kinshasa (1998, section 1a; see also AZADHO 26 Feb. 1998). According to AFP, Kabila has stated his intention of cracking down on undisciplined army elements (3 Dec. 1997c), and strong measures have reportedly already been implemented (HRW Dec. 1997, 17), including the disarming of soldiers in the country's major towns and cities (VSV 26 Feb. 1998).

The new regime has created a military court (Cour d'ordre militaire) that is mandated to hear not only cases involving security force members but also crimes involving the use of a weapon (AZADHO 19 Jan. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998c; La Tempête des tropiques 27 Jan. 1998); the military court has reportedly already ordered at least 21 civilians executed for such crimes (AP 28 Jan. 1998; AZADHO 1998a; AFP 27 Jan. 1998a). In practice, the military court is known to overstep its mandate by also trying the cases of political opponents charged with endangering the security of the state (AZADHO 19 Jan. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998c; Le Soir 6 Feb. 1998; La Tempête des tropiques 27 Jan. 1998).

3. TREATMENT OF SELECTED GROUPS BY THE AUTHORITIES

According to Human Rights Watch, people whose fundamental rights have been infringed upon or whose activism makes them a target of threats such as those described in this paper cannot expect to obtain the protection of the state through the courts, given the lack of independence of the justice system (Dec. 1997, 19). The Human Rights Association of Congo-Kinshasa (AZADHO) and Voice of the Voiceless for Human Rights (VSV) report that although

these people can freely move about the country and settle elsewhere, they cannot resume their activist work without once again placing themselves at risk (AZADHO 27 Feb. 1998; VSV 26 Feb. 1998). Human Rights Watch reports that the authorities have placed serious restrictions on the freedom of movement of personalities in the political and human rights arenas (Dec. 1997, 36).

3.1 Civil and Military Officials of the Mobutu Regime

After taking over power, the new Congolese authorities arrested officials of the former regime accused of embezzlement; however the arrests were characterized by irregularities (AFP 4 July 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997c, 3; La Presse 28 Aug. 1997, B3). The appropriate legal procedures were not applied (Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997c, 3): the arrests were carried out without warrant and those arrested were not brought before a judge within 48 hours of their arrest (HRW Dec. 1997, 18). AFDL soldiers reportedly confiscated cars, houses and other belongings of the arrested officials and illegally kept them for their personal use or distributed them to AFDL officials (AFP 4 July 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997a, 1; ibid. 1997c, 3; Jeune Afrique 9–15 Dec. 1997, 8). The government has criticized AFDL soldiers for their [translation] "'anarchic' confiscation of former officials' belongings," and has ordered all confiscations to be carried out in compliance with proper legal procedures (AFP 23 July 1997; Africa Confidential 1 Aug. 1997, 6); five dishonest inspectors have been sanctioned (Jeune Afrique 9–15 Dec. 1997, 8). However, according to AZADHO, the authorities are showing too much leniency by refusing to prosecute those responsible for such abuses (28 Jan. 1998; AFP 16 Nov. 1997).

The officials of the former regime that were arrested include a former Zairian national bank governor, his deputy, ex-FAZ generals, the secretary general of the Popular Movement for the Revolution (Mouvement populaire de la révolution, or MPR, the only party that existed under Mobutu's regime), a former CEO of a water distribution company and a number of former ministers (AFP 4 July 1997; Jeune Afrique 9–15 Dec. 1997, 7). Altogether, about 40 former officials were arrested (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1; AFP 19 Feb. 1998; Jeune Afrique 9–15 Dec. 1997, 8). A United Nations report states that these arrests were discriminatory in the sense that former officials from Kabila's Shaba region were not arrested (28 Aug. 1997; also AZADHO 26 Feb. 1998). An AZADHO spokesperson said that only one former official from Shaba had been arrested, while another, a former governor of Zaire's Central Bank, had turned himself in to the authorities at Kabila's request (ibid.).

Several human rights organizations condemned what they considered to be the appalling conditions in which the former officials were being detained, and particularly criticized the lack of beds and sanitary facilities (La Presse 28 Aug. 1997, B3; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1). In late January 1998, it was reported that three former officials—Air Zaire CEO Kikunda Ombala, the REGIDESCO water distribution corporation CEO Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, and former Central Bank governor Patrice Djamboleka—had been released provisionally after paying a fine (AFP 27 Jan. 1998b; AZADHO 28 Jan. 1998). Shortly after, 26 other officials were also released provisionally after paying a sum of money equal in value to the property they had allegedly misappropriated under the previous regime (AFP 19 Feb. 1998; AZADHO 26 Feb. 1998). The BBC reports the Congolese authorities as saying that 16 former officials had been released provisionally (19 Feb. 1998). Fifteen of those freed are reportedly under house arrest (AZADHO 26 Feb. 1998). An AZADHO representative states that the payment of money by the prisoners for their release was not bail, but rather the result of an agreement between the officials and Kabila whereby all legal proceedings against the accused would be dropped (ibid.). About half a dozen former officials are still behind bars (ibid.). Only Kikunda Ombala was scheduled for trial, but the hearings were suspended until March 1998 (AFP 19 Feb. 1998; BBC 19 Feb. 1998) and may well not resume at all due to lack of evidence (AZADHO 26 Feb. 1998).

The Kinshasa press has reportedly published articles on ex-FAZ soldiers' complaints of ill-treatment by AFDL soldiers (AFP 27 July 1997). AFP has reported that according to information obtained by AZADHO, seven soldiers of the former regime were arrested by members of the new Congolese army in October 1997 and held in detention without being informed of the reasons for their arrest (3 Nov. 1997). AZADHO adds that 223 other soldiers were [translation] "'being held in the Makala penitentiary and reeducation centre'" (AFP 3 Nov. 1997). Ex-FAZ soldiers are reportedly subjected to ill-treatment both in detention facilities (AP 2 Jan. 1998) and in the Kitona reeducation camp (AFP 3 Nov. 1997; Le Soir 6 Feb. 1998; De Financieel-Economische Tijd 19 Nov. 1997a). Of the 37,000 soldiers sent to the camp (ibid.), at least 4,000 soldiers reportedly died there (ibid.; Africa Analysis 28 Nov. 1997), while 7,000 others ran away (De Financieel-Economische Tijd 19 Nov. 1997a). Some have joined resistance movements (ibid.; Africa Confidential 20 Feb. 1998, 5) while others live secretly with their parents, as they are considered to be deserters and could be executed (De Financieel-Economische Tijd 19 Nov. 1997a).

According to AZADHO and UNHCR, people belonging to Mobutu's Ngbandi ethnic group as well as those from Équateur are not systematically harassed by the Congolese authorities unless they had close ties to Mobutu or played a prominent role in the former regime (e.g., as a member of the government, a senior officer of a state corporation or a senior civil servant) (AZADHO 27 Feb. 1998; UNHCR 5 Jan. 1998, para. 16.1).

3.2 Human Rights Activists

Several sources report that the new Congolese regime has little tolerance for human rights activists (UNHCR 5 Jan. 1998, para. 17; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997a, 1; Le Devoir 2 Sept. 1997, A5; AFP 15 Nov. 1997). The authorities reportedly try to denigrate human rights organizations (AFP 3 Dec. 1997a; AI 3 Dec. 1997, 31) in addition to criticizing individual activists (AZADHO 28 Jan. 1998). Those who are the most active or who criticize the government may be summoned for interrogation, may receive a visit from the security services or be arrested, as the following examples illustrate (AZADHO 26 Feb. 1998; VSV 26 Feb. 1998).

AZADHO has been in the AFDL's "bad books" ever since it accused the AFDL of committing massive human rights violations during the rebellion (AZADHO 22 Jan. 1998; FIDH 3–10 July 1997, 15). The more active members of AZADHO have encountered obstacles to their activities such as interrogations by the security services (AZADHO 22 Jan. 1998; FIDH 3–10 July 1997; AI 3 Dec. 1997, 31; United Nations 17 Oct. 1997, para. 186). Faced with serious death threats, some AZADHO leaders such as Guillaume Ngefa, José Ndjemoti and Benjamin Lukamba were forced into exile abroad (FIDH 3–10 July 1997, 16; AZADHO 22 Jan. 1998; United Nations 17 Oct. 1997, para. 186).

A number of human rights activists were arrested in the eastern part of the country in August and September 1997; two of them, members of the local organization representing the Regional Council of Non-Governmental Organizations (Conseil régional des organisations non gouvernementales, or CRONGD) in Maniema province, were reportedly tortured (Le Devoir 2 Sept. 1997; AI 3 Dec. 1997, 31; United Nations 17 Oct. 1997, para. 144). According to AZADHO, the situation of AZADHO, CRONGD and Haki Za Binadamu[2] activists in Maniema province was becoming more and more disturbing due to the "systematic repression" that they faced (United Nations 28 Aug. 1997; FIDH/OMCT 28 Aug. 1997; see also Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997b, 2). The regime was apparently trying to intimidate local authorities and prevent them from providing any information to the UN mission charged with investigating the massacres in the eastern part of the country[3] (Le Devoir 2 Sept. 1997, A5; AFP 3 Sept. 1997). AZADHO was forced to shut down its Maniema office (AZADHO 28 Jan. 1998).

Early in November 1997, soldiers entered the Kinshasa offices of VSV without a warrant and evicted the occupants (Info-Congo/Kinshasa 14 Nov. 1997c, 5; AFP 15 Nov. 1997). Info-Congo/Kinshasa explains that an individual with close ties to the regime had asked the soldiers to clear the building even though the court case concerning the ownership of the building had not yet been resolved (14 Nov. 1997c, 5).

On 21 November 1997, men [translation] "claiming to belong to the 'Presidential Security Service' systematically searched the offices" of the Human Rights Observers Committee (Comité des observateurs des droits de l'homme, or CODHO), and forced its president, N'sii Luanda Shandwe, to take flight and remain underground (FIDH 13 Nov.–4 Dec. 1997, 50; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 4; AI 27 Nov. 1997).

Two days later, the secretary general of the National Human Rights Centre (Centre national pour les droits de l'homme, or CENADHO), Roger Sala Nzo Badila, was arrested at his Kinshasa residence where security service inspectors, accompanied by soldiers, confiscated various documents in the course of an exhaustive search (ibid.; FIDH 13 Nov.- 4 Dec. 1997, 49; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3–4; IPS 10 Dec. 1997). His arrest is reportedly linked to the publication of a document dealing with human rights in the DRC since the AFDL takeover (ibid.; Country Reports 1997 1998, section 1d; AI 27 Nov. 1997; AZADHO 26 Feb. 1998). The authorities accused him of treason and undermining state security; documents confiscated at his office had shown that CENADHO was receiving financial aid from a Dutch organization (ibid.). The security forces had apparently threatened and detained Roger Sala on other occasions as well (Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3–4; AI 27 Nov. 1997), forcing him to go underground for several weeks (Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 4; FIDH 13 Nov.–4 Dec. 1997, 49). In early 1998, he was still awaiting his trial (AZADHO 26 Feb. 1998; ibid. 26 Jan. 1998; AI 6 Jan. 1998; HRW 18 Feb. 1998). Sala and CENADHO president Nyabirungu Mwene Songa were both released provisionally in mid-February (HRW 18 Feb. 1998; AZADHO 26 Feb. 1998; VSV 26 Feb. 1998).

On 13 March 1998, members of the ANR, acting on orders from the Congolese authorities, raided the Kinhasa printing house Kin Press and confiscated more than 1,600 copies of the 1997 AZADHO annual report, along with a number of printing plates (VSV 14 Mar. 1998; Reuters n.d.).

During the night of 20 March 1998, VSV president Floribert Chebeya was attacked at his residence by a [translation] "group of four soldiers and a civilian" who threatened to kill him (AZADHO 27 Mar. 1998; FIDH/OMCT 27 Mar. 1998; *Libération* 1 Apr. 1998, 10).

On 3 April 1998, Justice Minister Mwenze Kongolo accused AZADHO of waging [translation] "political campaigns" and stated that the government was officially disbanding the organization, which is henceforth [translation] "completely banned throughout the country" (AFP 3 Apr. 1998; *Le Soir* 6 Apr. 1998; AZADHO 6 Apr. 1998). The minister added that all human rights organizations in the DRC had to register with the Congolese authorities within three days or face the same consequences that had befallen AZADHO (AFP 3 Apr. 1998; *Le Soir* 6 Apr. 1998).

3.3 Political Opponents

After Kabila came to power, all non-AFDL demonstrations were banned (The Economist 12 July 1997; Country Reports 1997 1998, section 2b). The authorities have warned the public that those who violate this ban would be [translation] "'severely punished'" (VSV 26 Feb. 1998; AFP 13 Feb. 1998c). The security forces have not hesitated to use force to enforce the ban and disperse all unauthorized gatherings (The Economist 12 July 1997; Country Reports 1997 1998, section 2b; Libération 12 Aug. 1997, 6). According to Country Reports, the security forces' violent interventions are due more to their inexperience in dealing with demonstrations than to any deliberate policy dictated by the authorities (1998, section 2b). Country Reports adds that nothing has so far prevented opposition party leaders from "conduct[ing] small, private meetings" (ibid.), although other sources have reported on the disruption of a 25 November 1997 meeting at the home of the Forces of the Future (Forces du futur) president (The New York Times 8 Dec. 1997; AFP 25 Nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3). According to Human Rights Watch, political groups such as the Patriotic Front (Front patriotique), the Social Christian Democratic Party (Parti démocrate social chrétien) and the Union of Independent Federalists and Republicans (Union des fédéralistes et des républicains indépendants, or UFERI) that have not openly criticized the AFDL have not been harassed by the authorities (HRW Dec. 97, 22).

On 25 July 1997, security forces forcibly dispersed a peaceful demonstration by the Unified Lumumbist Party (Parti lumumbiste unifié, or PALU) and several activists belonging to the Union for Democracy and Social Progress (Union pour la démocratie et le progrès social, or UDPS) (AFP 27 July 1997; AFP 28 July 1997; Africa Confidential 1 Aug. 1997, 5; AI 3 Dec. 1997, 26). Sources differ as to the result of this intervention. Le Devoir cites a preliminary report provided by PALU that mentions [translation] "'one person dead, 10 people shot and wounded, 123 people wounded by various means, and 54 people detained'" (29 July 1997). AZADHO reports four deaths, four people seriously injured and several arrests (Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997c, 3; AZADHO 26 July 1997). Amnesty International reports one death, six people seriously injured and about 130 arrests (3 Dec. 1997, 26). The Congolese authorities have denied that there were any deaths at all (Le Devoir 29 July 1997, A5; Africa Confidential 1 Aug. 1997, 5-6). According to two sources, several demonstrators were beaten in detention; some were detained for only a few hours, while others were held for several days (Country Reports 1997 1998, section 1d; AI 3 Dec. 1997, 26). Following the demonstration, President Kabila issued a reminder about the ban on political party activities and stated that he would tolerate no disruptive activities by political opponents; he added that those who attempted to defy the ban would be held responsible for the consequences (AFP 27 July 1997; AFP 28 July 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997c, 3).

The security forces have also prevented other demonstrations from being held (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1; Business Day 19 Jan. 1998), and a demonstration that did take place on 15 August 1997 in Kinshasa resulted in about 50 young UDPS activists being arrested; the demonstrators were marking the anniversary of UDPS chief Étienne Tshisekedi's election to the post of prime minister by the Sovereign National Conference (Conférence nationale souveraine) (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1; Le Soir 16 Sept. 1997; AFP 28 Sept. 1997). Two of those arrested had to be taken to a medical facility while in detention (Le Soir 16 Sept. 1997; AI 3 Dec. 1997, 28). The other activists were held in detention until 14 October 1997 without any charges being brought against them; during that time they were reportedly beaten and tortured (ibid.; VSV 22 Oct. 1997; Country Reports 1997 1998, section 1d; HRW Dec. 97, 34–35).

The president of Innovative Forces for Unity and Solidarity (Forces novatrices pour l'unité et la solidarité, or FONUS), Joseph Olenghankoy, was taken into custody by armed elements of the AFDL on 8 September 1997 and held for 24 hours, during which time he was interrogated at length (AFP 9 Sept. 1997a; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1; AI 3 Dec. 1997, 30; see also Jeune Afrique 16 Dec. 1997–5 Jan. 1998, 43). The authorities accused him of seeking to destabilize the country by making statements that were actually calls for a strike (VSV 15 Sept. 1997; AFP 9 Sept. 1997a). Olenghankoy was arrested again on 10 October 1997 and released without explanation a day later; while he was in custody, the security forces confiscated the contents of his residence (AFP 11 Oct. 1997; AI 3 Dec. 1997, 29–30). The authorities claimed to have found weapons of war in his house and, after releasing him, accused him of having recruited 40,000 youths in order to provide them with military training (AFP 17 Oct. 1997; AI 3 Dec. 1997, 30; Africa Research Bulletin 1–31 Oct. 1997, 8). Olenghankoy lodged a complaint against the minister and deputy minister of Internal Affairs to protest against his arrest, the injuries that he had suffered and the confiscation of his belongings (AFP 17 Oct. 1997; HRW Dec. 1997, 26). He was arrested once again around 20 January 1998 (AFP 20

Jan. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a; JIGL 29 Jan. 1998) and transferred some 10 days later to Lubumbashi, where government leaders were meeting (Le Soir 3 Feb. 1998; VSV 31 Jan. 98; Africa Analysis 6 Feb. 1998, 2). As of late February 1998, he was still in custody, charged with [translation] "undermining state security" (AZADHO 27 Feb. 1998).

UDPS national secretary Mathieu Kalele, considered by the authorities to be a traitor to the nation because of his articles denouncing the dubious practices of certain leaders, was arrested by the DEMIAP on 24 October 1997 and charged with [translation] "undermining state security," he was reportedly detained in appalling conditions (AFP 23 Jan. 1998; Info-Congo/Kinshasa 14 Nov. 1997a, 2; AZADHO 19 Jan. 1998; RFI 25 Jan. 1998). A military court sentenced Kalele and fellow UDPS member Jean-François Kabanda to two years in prison for [translation] "'spreading false rumours'" (AZADHO 26 Jan. 1998; AFP 23 Jan. 1998; RFI 25 Jan. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998c).

Another UDPS activist was arrested on 22 November 1997 by police sent to prevent a public meeting of the radical opposition from taking place (AFP 22 Nov. 1997; Africa No. 1 23 Nov. 1997). The sources consulted by the Research Directorate provide no additional information on the status of the activist.

On 25 November 1997, police arrested Arthur Z'ahidi Ngoma, president of the Forces of the Future (Forces du futur) political movement, along with the other activists and journalists attending a meeting at his home; they were all taken to a prison and whipped (The New York Times 8 Dec. 1997; AFP 25 Nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3). The journalists and most of the activists were reportedly released the same evening or within a few days (The New York Times 8 Dec. 1997; AFP 25 Nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3; IPS 10 Dec. 1997; HRW Dec. 1997, 27). Ngoma himself remained behind bars in disturbing conditions (The New York Times 8 Dec. 1997; RFI 2 Dec. 1997). He was transferred to Lubumbashi in late January or early February 1998 along with Joseph Olenghankoy (Le Soir 3 Feb. 1998; VSV 31 Jan. 1998; HRW 18 Feb. 1998; Africa Analysis 6 Feb. 1998, 2; AZADHO 27 Feb. 1998). Like the FONUS leader, Ngoma is charged with undermining state security (ibid.).

On 17 January 1998, the security forces broke up a UDPS gathering (Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a; AZADHO 26 Jan. 1998; AFP 17 Jan. 1998; see also Business Day 19 Jan. 1998). According to AZADHO, about 15 activists arrested during that operation were reportedly tortured with electric truncheons (AZADHO 26 Jan. 1998). Business Day however mentions the arrests of only four activists (19 Jan. 1998). An AZADHO representative stated on 27 February 1998 that all the activists had been released.

Athanase Oyumbu and Paul Kasongo, two FONUS officials, were arrested in late January 1998 in front of the UDPS secretary general's residence (AZADHO Jan. 1998b; see also VSV 15 Feb. 1998); they were accused of undermining state security (AZADHO 27 Feb. 1998). According to AZADHO, both were released but Oyumbu was later arrested once again (ibid.).

The most prominent opposition politician, UDPS head Étienne Tshisekedi, was arrested at his residence on 12 February 1998 (AFP 13 Feb. 1998a; PANA 13 Feb. 1998; VSV 15 Feb. 1998). The UDPS had planned to celebrate its 16th anniversary on the weekend of 14 February 1998 (AFP 13 Feb. 1998a; PANA 13 Feb. 1998). The authorities announced that they had exiled Tshisekedi to Kasai, his native region, for having defied the ban on political party activities and in order [translation] "'to put an end to his irresponsible and dangerous intrigues'" (Libération 14–15 Feb. 1998; see also AP 13 Feb. 1998). He is reportedly still there (AZADHO 26 Feb. 1998; *Le Soir* 2 Apr. 1998; *Libération* 1 Apr. 1998, 10).

VSV reports that in a police raid on UDPS headquarters on 13 March 1998, five party members who worked for UDPS secretary general Adrien Phongo were manhandled and taken away to an unknown destination. In addition, the premises were searched and a number of items were confiscated (14 March 1998).

3.4 Journalists

Since the AFDL takeover in May 1997, there have been reports of journalists being arrested as well as numerous cases of attacks against the press by the Congolese authorities (AFP 3 Dec. 1997a; Le Soir 16 Sept. 1997; VSV 26 Feb. 1998). The United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) has stated that only journalists involved in political or human rights activities are harassed by the new regime (UNHCR 5 Jan. 1998, para. 17). In January 1998, the Information Minister warned the press that the authorities would not hesitate to crack down on those responsible for [translation] "'insults, slanderous reports, and even the dissemination of false and seditious information'" (Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a; VSV 26 Feb. 1998). In the preceding months, as detailed in the following examples, the authorities had arrested several journalists for having published allegedly false news (ibid.; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a).

In late July, the Congolese authorities arrested the editor of the newspaper La Référence Plus, André Ipakala, and interrogated him about an article on dissension within AFDL ranks; Ipakala was released the next day (AFP 18 July 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 Oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997c, 3; HRW Dec. 1997, 38–39).

On 28 July 1997 or thereabouts, a short time after the publication of a report that the Finance Minister had been placed under house arrest for embezzlement, Ali Kalonga, the director of the Congolese Press Agency, was arrested by police (AFP 3 Aug. 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 Oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997e, 5). The Congolese government claimed that the information in the report was incorrect (AFP 3 Aug. 1997; Africa Confidential 1 Aug. 1997). Kalonga was released two weeks later (AFP 12 Aug. 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 Oct. 1997; RFI 13 Aug. 1997).

On 8 September 1997, the editor of the daily newspaper Le Phare, Polydor Muboyayi, was arrested following the publication of a report that President Kabila was planning to create his own presidential guard (AFP 9 Sept. 1997b; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997a, 1; Le Soir 16 Sept. 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 Oct. 1997). The arrest was reportedly marked by serious irregularities: contrary to the law on the press, the authorities did not avail themselves of the opportunity they had to publish a rebuttal and they arrested the editor of the paper even though they knew the identity of the article's author (AFP 9 Sept. 1997b; AZADHO 12 Sept. 1997). Responding to a call by a journalists' union to stage a protest against this attack on the press, the Kinshasa press published no newspapers on 18 September 1997 (Info-Congo/Kinshasa 17 Oct. 1997a, 3; AFP 18 Sept. 1997a; HRW Dec. 1997, 39). After spending more than two months in detention, Muboyayi was released in late November 1997, on the orders of President Kabila (ibid.; AFP 18 Nov. 1997; Country Reports 1997 1998, section 2a; *Africa News* 2 Dec. 1997).

Michel Luya, the editor of Le Palmarès newspaper, was arrested by the authorities on 28 September 1997 for [translation] "'purposes of investigation'" and released on 3 October 1997 (AFP 3 Oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 17 Oct. 1997a, 3; Country Reports 1997 1998, section 2a). Luya was not informed of the reason for his arrest (ibid.; AFP 3 Oct. 1997).

The managing editor of the Congolese newspapers Mambenga, Essor Africain and L'Alarme, Bonsange Yema, was arrested on 18 November 1997 on accusations of having provided information to the UN investigative mission (AFP 24 Nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 3; HRW Dec. 1997, 39). The Kinshasa newspaper Le Phare reported his release on 27 November 1997 (AFP 27 Nov. 1997; HRW Dec. 1997, 39). He was reportedly arrested again around 7 February 1998 following the publication of a press release calling for FONUS president Joseph Olenghankoy to be freed (IFEX 12 Feb. 1998; AFP 9 Feb. 1998). The authorities also arrested eight members of Yema's family (ibid.), but released them a short while later (AZADHO 27 Feb. 1998).

About 10 journalists were taken into custody on 25 November 1997 in a bar near the residence of Forces of the Future president Arthur Z'ahidi Ngoma, who had just been arrested (see Section 3.3 above); they were taken to a police station and whipped before being released (AFP 25 Nov. 1997; RFI 26 Nov. 1997a; *Africa News* 2 Dec. 1997).

AFP reports that on 30 November 1997 the security services confiscated a thousand copies of the international edition of the newspaper Le Soft, edited by Kinkiey Mulumba, a former Information Minister under the Mobutu regime (AFP 4 Dec. 1997; AZADHO 27 Feb. 1998). The confiscated edition contained an article stating that Kabila would not be able to convince friends of the DRC to inject funds into the country (AFP 4 Dec. 1997). AZADHO considers this to be an isolated incident (27 Feb. 1998). However, AFP reports that Le Soft has been the target of two other similar incidents (24 Feb. 1998).

The offices of the daily newspaper Elima were completely ransacked on 22 December 1997 after having been occupied by soldiers for two months; no explanation was given by the soldiers for this action (AFP 27 Dec. 1997; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a; IFEX 29 Dec. 1997).

Pontien Tshisungu, a journalist with the state radio and television corporation, has been in detention since his arrest in December 1997 following the broadcast of a report that there had been an unsuccessful attack against the Interior Minister during his visit to North Kivu (IFEX 23 Dec. 1997; Info-Congo/Kinshasa 26 Jan. 1998a; AFP 22 Dec. 1997). The minister denied the report (AFP 22 Dec. 1997). AZADHO did not have any recent information concerning the journalist's fate (27 Feb. 1998).

The editor of the newspaper Le Potentiel, Modeste Lutinga, was arrested by the authorities on 25 February 1998, a few days after the publication of an article claiming that some of Kabila's close associates from his home province of

Kasai were concerned by the government's decision to exile Tshisekedi to his native region (AFP 26 Feb. 1998; United Nations 26 Feb. 1998). Lutinga was released on 28 February 1998 (AFP 1 Mar. 1998; United Nations 2 Mar. 1998).

3.5 Other Groups

A member of the clergy was placed under strict surveillance by the security forces (AZADHO 28 Jan. 1998). The clergyman, Protestant pastor Théodore Ngoy, was arrested in early December 1997 for comparing the current authorities' actions to those of the Mobutu regime (AFP 9 Dec. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997b, 4; AZADHO 19 Jan. 1998; *Africa News* 15 Dec. 1997). As of late February 1998, he was still behind bars but had not been charged (AZADHO 26 Feb. 1998; see also *Country Reports 1997* 1998, section 2c).

In another incident, 200–400 Katangan soldiers were imprisoned; sources consulted offer differing explanations of this action (PANA 18 Nov. 1997; New African Dec. 1997; De Financieel-Economische Tijd 19 Nov. 1997b). According to PANA, the soldiers were jailed because they had demanded autonomy for Katanga (18 Nov. 1997), but De Financieel–Economische Tijd states that they were just asking to be paid their wages (19 Nov. 1997b). New African suggests that the arrests were triggered by the fact that the Katangan chief of staff, General Mulanda, had prevented Rwandan soldiers from killing fleeing Hutu refugees (Dec. 1997). General Mulanda was arrested in May 1997 and taken to a prison in Lubumbashi (PANA 18 Nov. 1997; La Libre Belgique 27 Sept. 1997; New African Dec. 1997). They were all reportedly released in September 1997 (Africa Confidential 20 Feb. 1998, 5; AZADHO 27 Feb. 1998).

According to Amnesty International, students suspected of being ardent supporters of the opposition are at risk of being arrested and ill-treated (AI 3 Dec. 1997, 29). AZADHO and VSV representatives add that students no longer organize activities or at least do so discreetly since learning that some fellow students were reporting on them to the authorities (AZADHO 26 Feb. 1998; VSV 26 Feb. 1998).

AFP reports that AZADHO has learned of several cases where students were shot dead by soldiers (AFP 26 Sept. 1997). A few days after a student at the Institut pédagogique national (the national teachers' college) was killed on 26 August 1997, [translation] "about 20 students on an outing [...] drowned in a swimming pool when they were thrown into a panic by AFDL soldiers firing shots in the air"; the exact circumstances surrounding this incident have not been established (ibid.; also Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997c, 3; PANA 2 Sept. 1997).

About 10 Lubumbashi University students were arrested for organizing demonstrations on 11 and 12 August 1997 to protest against the killing of a fellow student by soldiers; they were held in detention without due process being followed (AFP 18 Sept. 1997b; Country Reports 1997 1998, section 1d). They were released in mid-October 1997 (Country Reports 1997 1998, section 1d; VSV 26 Feb. 1998; HRW Dec. 1997, 32).

One of the Health Minister's guards was sentenced to death by a military court on 25 September 1997 for shooting and killing two students taking part in a meeting at a college located near the minister's residence (AFP 25 Sept. 1997; AFP 26 Sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 17 Oct. 1997b; AI 3 Dec. 1997, 32). Amnesty International has expressed concern at the undue haste with which the case was handled by the military court (ibid.).

In late January 1998, the Congolese authorities arrested several prominent personalities in South Kivu, including several customary chiefs and academics accused of supporting the Mai-Mai warriors; these people, who were arrested in Bukavu, were then transferred to a detention centre in Kinshasa (Le Soir 2 Feb. 1998; AZADHO 1998b; RFI 31 Jan. 1998; La Tempête des tropiques 5 Feb. 1998).

Congolese who fled Zaire during the AFDL-led rebellion have reportedly experienced no difficulties in returning to their homes when they came back to the country; this is true in particular of the Conglolese who had found refuge in Brazzaville or Tanzania (AZADHO 27 Feb. 1998; AFP 13 Feb. 1998b; *Africa News* 22 Dec. 1997). However, according to AZADHO, those who publicly criticize the current regime while they are abroad cannot return to the country without running the risk of being arrested (AZADHO 27 Feb. 1998).

4. SITUATION IN THE EASTERN PART OF THE COUNTRY

AFP reports that Lawyers Without Borders has expressed its concern over the deterioration of the human rights situation in the eastern part of the country since the creation of the UN investigative commission; it is particularly worried by "'the situation of human rights activists, aid workers and journalists in the east of the country'" (24 Nov. 1997). The organization called for an end to "the totalitarian drift in political, administrative officials" in the eastern part of the country (ibid.).

The eastern part of the country continues to be subject to the ethnic tensions that have been a fixture in the region for the past several years (The Washington Post 10 Oct. 1997; HRW/FIDH Oct. 1997, 32; AZADHO 4 Sept. 1997). Violence reportedly flared up anew in July 1997 in North and South Kivu when the new regime appointed Tutsis to the top posts in the local administration (AFP 5 Sept. 1997; Courrier international 11–17 Sept. 1997; AZADHO 4 Sept. 1997). Although Tutsis are a minority within the AFDL, many of them played leading roles in the struggle to topple Mobutu and, after the AFDL's victory, they were rewarded with appointments to high-ranking positions, a fact that aroused the envy and resentment of the other ethnic groups (The Washington Post 10 Oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 3–4). Tutsi families who had fled the country during the war received a frosty reception when they returned after Kabila's victory and tried to retake possession of their land and belongings (The Washington Post 10 Oct. 1997; HRW/FIDH Oct. 1997, 32–33; United Nations 17 Oct. 1997, para. 87).

North Kivu (especially the Masisi region) was the scene of an armed conflict between AFDL forces and a group of rebels consisting of former FAZ soldiers, former Rwandan Armed Forces (Forces armées rwandaises, or FAR) soldiers, Interahamwes[4] and Mai-Mai warriors (Info-Congo/Kinshasa 11 Aug. 1997d, 4; Courrier international 11–17 Sept. 1997; La Presse 16 Sept. 1997; United Nations 17 Oct. 1997, para. 87). In particular, in July 1997, Rwandan soldiers who had been lent to Kabila's forces set fire to some fifty villages in Masisi, ransacked houses and killed more than 2,000 civilian inhabitants in order to avenge the killing of 162 AFDL soldiers by Mai-Mai warriors (AFP 5 Sept. 1997; AZADHO 4 Sept. 1997; Courrier international 11–17 Sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 4; AI 3 Dec. 1997, 17). The Mai-Mai warriors had themselves been avenging the insult suffered by a customary chief in South Kivu when he and his assistants had been forced by AFDL Tutsi soldiers to carry their baggage (AFP 5 Sept. 1997; AZADHO 4 Sept.1997; Courrier international 11–17 Sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d). It was in Masisi that the violence against the Mai-Mai warriors was the most devastating (The Washington Post 10 Oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 4; AZADHO Nov. 1997, 8).

In early August 1997 AFDL troops killed 800 people when they attacked four villages to the south of Fizi where they thought a group of rebels were hiding (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 3; New African Dec. 1997, 13; AI 3 Dec. 1997, 17). The rebel group in question, called the Alliance for Democratic Resistance (Alliance pour la résistance démocratique), is made up of ex-FAR soldiers, militias of the Babembe, Bafulero and Bavira ethnic groups, and members of the Front for the Defence of Democracy (Front pour la défense de la démocratie, or FDD, made up of elements of the Burundi rebellion); it reportedly wants to destabilize South Kivu translation] "by targeting in particular the 'Tutsi' authorities and the Banyamulenge population" (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 3)[5]

In September 1997, a hundred or so Mai-Mai warriors (600 according to AZADHO) who had gone to the Kinyogute military camp in North Kivu to surrender their arms and enrol in the National Congolese Army (Armée nationale congolaise, or ANC) were reportedly executed by Congolese and Rwandan soldiers (AFP 19 Sept. 1997; RFI 20 Sept. 1997; AZADHO Nov. 1997, 5). According to AZADHO, there were 17 survivors (ibid.). AFP reports that the local authorities denied these allegations and stated that there had been no massacre (19 Sept. 1997).

In the hope of finding a definitive solution to interethnic rivalries, the authorities set up a [translation] "pacification commission" on 10 September 1997 (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d; The Washington Post 10 Oct. 1997). However, according to one source, Kabila seems to want to play down the extent of the conflict (ibid.) by blaming it on the Interahamwes and suggesting that the Mai-Mai are nothing more than bandits (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997d, 4).

In Goma and further to the south, clashes between the Mai-Mai warriors and AFDL troops continued into October 1997 (Info-Congo/Kinshasa 17 Oct. 1997c). Hostilities also continued in South Kivu (Info-Congo/Kinshasa 14 Nov. 1997b; see also AFP 11 Dec. 1997). According to an AZADHO report, the situation in Masisi continued to be troubled due to the activities of the Congolese and Rwandan armies and the Mai-Mai warriors (Nov. 1997, 2). A relief worker told AFP in January 1998 that both North Kivu and South Kivu were [translation] "'zones of instability'" and that relief organizations could no longer continue to operate there (AFP 24 Jan. 1998a). AZADHO reports that in the locality of Mutembo, situated on the northern edge of North Kivu, soldiers killed about a hundred civilians during the night of 18 February 1998 in revenge for an earlier rebel attack (26 Feb. 1998).

NOTES ON SELECTED SOURCES

AZADHO

The Human Rights Association of Congo-Kinshasa (Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa, or AZADHO) was founded in 1991. AZADHO is a member of a network of 250 NGOs and has regional

offices in addition to its head office in Kinshasa. Since the AFDL takeover, death threats have forced AZADHO president Guillaume Ngefa and other AZADHO leaders to go into exile. AZADHO regularly issues press releases to express its concern about the situation of various individuals and groups. It also publishes an annual report on the human rights situation in the DRC.

Info-Congo/Kinshasa (Montreal)

Formerly known as Info-Zaïre, Info-Congo/Kinshasa is published by the Montreal-based Round Table on Human Rights in the Democratic Republic of Congo (Table de concertation sur les droits humains en République démocratique du Congo). It was founded in February 1992 by Denis Tougas, its current editor. Info-Congo/Kinshasa is published monthly and distributed to about 300 groups and individuals in North America and Europe who are interested in the political, economic and human rights situation in the DRC.

Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV)

This organization, whose name means "Voice of the Voiceless for Human Rights," was founded in 1983 by students and other young intellectuals in order as an instrument in the fight against the Mobutu regime. VSV is a non-governmental organization that publicizes and defends human rights and assists those whose human rights have been violated. The organization has bureaus in various regions, including North Kivu, South Kivu, Upper Zaire and Kinshasa. Its president is Floribert Chebeya. VSV regularly issues press releases condemning human rights violations in the DRC and also publishes reports on the human rights situation in that country.

REFERENCES

Africa Analysis. 6 February 1998. No. 290. "News Review; Congo-K."

Africa Analysis. 28 November 1997. No. 286. "News Review; Congo-K.."

Africa Confidential. [London]. 20 February 1998. Vol. 39, No. 4. "Military Muddling."

Africa Confidential. 1 August 1997. Vol. 38, No. 16. "Payback Time."

Africa News [Durham, NC]. 22 December 1997. "Africa-at-Large; WFP Emergency Report No. 51—Africa." (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 15 December 1997. "Congo Kinshasa; Cleric Arrested in Democratic Republic of Congo." (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 2 December 1997. "Congo Kinshasa; Media Harassed." (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 28 November 1997. "Congo Kinshasa; No Explanation for Shootings in Kinshasa."

Africa No 1 [Libreville, in French]. 23 November 1997. "Congo-Kinshasa: DR Congo; Police Disperse Tshisekedi Supporters 22 November." (FBIS-AFR-97-327 23 Nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 11 February 1998]

Africa Research Bulletin: Political , Social and Cultural Series [Oxford]. 1–31 October 1997. Vol. 34, No. 10. "In Brief; DR Congo."

Agence France Presse (AFP). 3 April 1998. "Kinshasa 'dissout' la principale association de défense des droits de l'homme." [Internet] <http://www.yahoo.fr/actualite> [Accessed 6 Apr. 1998]

Agence France Presse (AFP). 1 March 1998. "Libération du directeur du quotidien Le Potentiel."

Agence France Presse (AFP). 26 February 1998. "Arrestation du directeur du journal Le Potentiel."

Agence France Presse (AFP). 24 February 1998. "2.000 exemplaires d'un journal saisis et brûlés à Kinshasa."

Agence France Presse (AFP). 19 February 1998. "Liberté provisoire pour 26 dignitaires du régime Mobutu."

Agence France Presse (AFP). 13 February 1998a. "Étienne Tshisekedi arrêté à Kinshasa."

Agence France Presse (AFP). 13 February 1998b. Emmanuel Goujon. "1600 rapatriés congolais débarquent chaque semaine sur la plage de Baraka." [Internet] <http://www.yahoo.fr./actualite/> [Consulted 13 February 1998]

Agence France Presse (AFP). 13 February 1998c. "Avertissement du gouvernement à l'opposition."

Agence France Presse (AFP). 9 February 1998. "Arrestation du directeur du journal L'Alarme."

Agence France Presse (AFP). 28 January 1998. "Brother of Detained Kabila Adviser Sentenced by Congo Court." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 27 January 1998a. "Des civils parmi les personnes exécutées, selon la télévision officielle."

Agence France Presse (AFP). 27 January 1998b. "Mise en 'liberté provisoire' de trois dignitaires de l'ancien régime."

Agence France Presse (AFP). 24 January 1998a. "Une mission de l'UE dénonce l'inexistence de l'état dans les régions de la RDC."

Agence France Presse (AFP). 24 January 1998b. "Arrivée à Kinshasa de 150 Congolais expulsés d'Angola." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 23 January 1998. "Un proche de M. Tshisekedi condamné à deux ans de prison."

Agence France Presse (AFP). 20 January 1998. "Arrestation d'un dirigeant de l'opposition ».

Agence France Presse (AFP). 17 January 1998. "RD Congo Police Block Opposition Meeting." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 27 December 1997. "Army Loots Newspaper Premises in Kinshasa." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 22 December 1997. "DR Congo State Television Journalist Said Arrested." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 11 December 1997. "Le gouvernement de Kinshasa annonce une attaque armée contre Bukavu à l'est."

Agence France Presse (AFP). 9 December 1997. "Arrestation à Kinshasa d'un responsable de l'église protestante."

Agence France Presse (AFP). 4 December 1997. "Saisie d'un journal à l'aéroport de Kinshasa."

Agence France Presse (AFP). 3 December 1997a. "L'AZADHO dénonce les 'attaques contre la presse'."

Agence France Presse (AFP). 3 December 1997b. "Tension à Bukavu, où des tracts réclament la libération du commandant Masasu."

Agence France Presse (AFP). 3 December 1997c. "Kabila Sets Up Military Disciplinary Court." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 29 November 1997. Barthelemy Bosongo. "Les Kinois redoutent le retour des violences militaires."

Agence France Presse (AFP). 27 November 1997. "Libération d'un journaliste."

Agence France Presse (AFP). 25 November 1997. "Dix journalistes fouettés par la police après l'arrestation d'un leader."

Agence France Presse (AFP). 24 November 1997. "Senior Journalist Arrested as UN Spy in DR Congo." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 22 November 1997. "La police disperse une réunion publique de l'opposition."

Agence France Presse (AFP). 18 November 1997. "Le président Kabila ordonne la libération de l'éditeur d'un quotidien."

Agence France Presse (AFP). 16 November 1997. "L'AZADHO appelle le gouvernement à lutter contre les abus de pouvoir."

Agence France Presse (AFP). 15 November 1997. "Human Rights Body Slams Arbitrary Arrests in Kinshasa." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 3 November 1997. "L'AZADHO dénonce l'arrestation de 7 officiers des ex-forces armées zaïroises."

Agence France Presse (AFP). 17 October 1997. "Un opposant porte plainte contre deux ministres du gouvernement congolais."

Agence France Presse (AFP). 11 October 1997. "Libération de l'opposant Joseph Olenghankoy."

Agence France Presse (AFP). 3 October 1997. "Libération du directeur du journal 'Le Palmarès'."

Agence France Presse (AFP). 28 September 1997. "L'AZADHO dénonce la disparition de deux militants de l'opposition détenus par la police."

Agence France Presse (AFP). 26 September 1997. "L'AZADHO accuse les soldats d'atteintes aux droits à la vie."

Agence France Presse (AFP). 25 September 1997. "Soldier who Killed Two Students Sentenced to Death in DR Congo." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 19 September 1997. "Plus d'une centaine de combattants Maï-Maï auraient été exécutés en RDC."

Agence France Presse (AFP). 18 September 1997a. "Succès total de la 'journée sans journaux' à Kinshasa."

Agence France Presse (AFP). 18 September 1997b. "L'AZADHO dénonce la 'détention arbitraire' de dix étudiants à Lubumbashi."

Agence France Presse (AFP). 9 September 1997a. "Mise en liberté de l'opposant Joseph Olenghankoy."

Agence France Presse (AFP). 9 September 1997b. "Des syndicats des journalistes exigent la libération du directeur du 'Phare'."

Agence France Presse (AFP). 5 September 1997. "Kabila's Forces Massacred 2,000 Civilians in July, Group Says." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 3 September 1997. "L'AZADHO dénonce la 'répression' contre d'éventuels témoins des massacres."

Agence France Presse (AFP). 12 August 1997. "Libération du directeur général de l'agence congolaise de presse."

Agence France Presse (AFP). 3 August 1997. "Arrestation du directeur de l'Agence congolaise de presse."

Agence France Presse (AFP). 28 July 1997. "Le PALU déterminé à poursuivre les manifestations publiques."

Agence France Presse (AFP). 27 July 1997. "Kabila Warns Opposition Against More Political Demonstrations." (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 23 July 1997. "Le gouvernement condamne la saisie 'anarchique' des biens des anciens dignitaires."

Agence France Presse (AFP). 18 July 1997. "Mise en liberté du directeur de 'La Référence Plus'."

Agence France Presse (AFP). 4 July 1997. Joseph Gouala. "Les autorités de Kinshasa affirment vouloir moraliser la vie publique."

Amnesty International (AI). 6 January 1998. "Urgent Action; Democratic Republic of Congo." (AI Index: AFR 62/01/98). London: Amnesty International.

Amnesty International (AI). 3 December 1997. "Deadly Alliances in Congolese Forests." (AI Index: AFR 62/33/97). London: Amnesty International.

Amnesty International (AI). 27 November 1997. "Urgent Action: Democratic Republic of Congo." (AI Index: AFR 62/37/97). London: Amnesty International.

Associated Press (AP). 13 February 1998. "Congo Opposition Leader Banished." [Internet] http://www.washingtonpost.com[Consulted 16 Feb. 1998]

Associated Press (AP). 28 January 1998. "21 Executed at Kinshasa Camp." [Internet]http://www.washingtonpost.com [Consulted 3 Feb. 1998]

Associated Press (AP). 2 January 1998. "Contains Items on South Africa, Liberia, Congo, Zimbabwe, Mozambique." (NEXIS)

Associated Press (AP). 29 November 1997. Kamanga Mutond. "At Least 18 Troops Dead in Intra-Army Clashes in Congo." (NEXIS)

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). *Délaration de l'AZADHO sur la mesure de sa dissolution*. Signed in Geneva on 6 April 1998.

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 27 March 1998. "Communiqué de presse No. 10/98. La campagne de répression et l'appel à la haine nationale contre les défenseurs des droits de l'homme s'officialise." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 27 February 1998. Telephone interview with an AZADHO representative.

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 February 1998. Telephone interview with an AZADHO representative.

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 1998a. "Communiqué de presse No 003/98; Flagrante violation du droit à la vie en République démocratique du Congo." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 1998b. "Communiqué de presse No 004/98; Les arrestations arbitraires continuent." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 28 January 1998. Telephone interview with the exiled president of AZADHO.

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 January 1998. "Communiqué de presse No 2/98." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 22 January 1998. Telephone interview with an AZADHO representative in Lausanne, Switzerland.

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 19 January 1998. "Communiqué de presse No 1/98; Vers une consécration légale et judiciaire de l'arbitrage au Congo/Kinshasa." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). November 1997. "Droits de l'homme au Nord-Kivu — Une année d'administration AFDL: plus ça change plus c'est la même chose." Kin/Gombe: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 12 September 1997. "Communiqué de presse No 16/97; La liberté de presse menacée." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 4 September 1997. "Communiqué de presse No 15/97; Nord-Kivu: conflits armés." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 July 1997. "Communiqué de presse No 12/97; Des militants du PALU assassinés par les éléments de l'AFDL ." Kinshasa: AZADHO

Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO). 25 July 1997. "Communiqué de presse No 11/97; Congo-Kinshasa: halte aux exécutions sommaires." Kinshasa: AZADHO

British Broadcasting Corporation (BBC). 19 February 1998. "Mobutu Allies Released from Jail in Congo." [Internet] <http://news.bbc.co.uk/> [Consulted 19 February 1998]

Business Day [Rosebank, South Africa]. 19 January 1998. "Kabila Enforces Ban on Congo Politics." (NEXIS)

Country Reports on Human Rights Practices for 1997. 1998. United States Deparment of State. Washington, DC: United States Government Printing Office.

Courrier international [Paris]. 11–17 September 1997. No. 358. Marie-France Cros. "Au Kivu, la guerre continue."

Deutsche Presse-Agentur (DPA). 28 November 1997. "Shooting Reported near Congo President Kabila's Office in Kinshasa." (NEXIS)

Le Devoir [Montreal]. 2 September 1997. "Des ONG seraient harcelées."

Le Devoir [Montreal]. 29 July 1997. "Militants détenus."

The Economist [London]. 12 July 1997. "High Hopes Fade in Congo." (NEXIS)

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 13 November–4 December 1997. No. 719–722. La Lettre hebdomadaire de la FIDH. "Action urgente —L'Observatoire"

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 28 August 1997. "Action urgente — L'Observatoire." [Internet] <http://www.fidh.imaginet.fr/> [Consulted 10 February 1997]

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 3–10 July 1997. No. 700–701. La Lettre hebdomadaire de la FIDH. "Les militants de l'AZADHO en première ligne: un exemple de courage et de détermination."

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)/Organisation mondiale contre la torture (OMCT). 27 March 1998. "Urgent Action—The Observatory." Document e-mailed to the Research Directorate by The Observatory.

De Financieel-Economische Tijd [Antwerp, in Dutch]. 19 November 1997a. "Congo-Kinshasa: Human Rights Abuses Reported at Kitona 'Reeducation Camp'." (FBIS-AFR-97-323 19 Nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 11 February 1998]

De Financieel-Economische Tijd [Antwerp, in Dutch]. 19 November 1997b. "Congo-Kinshasa: Belgians View Kabila Government's Incompetence" (FBIS-AFR-97-324 19 Nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 11 February 1998]

Human Rights Watch (HRW). 18 February 1998. "Human Rights Watch Calls for the Immediate Release of Etienne Tshisekedi, Veteran Opposition Leader in the DRC." (E-mail sent to the Research Directorate)

Human Rights Watch (HRW). December 1997. "Uncertain Course: Transition and Human Rights Violations in the Congo."

Human Rights Watch (HRW) et Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). October 1997. "Democratic Republic of the Congo; What Kabila Is Hidding."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 26 January 1998a. No. 135. "Droits humains : fausse route!."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 26 January 1998b. No. 135. "ONG menacées."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 26 January 1998c. No. 135. "État d'exception et cour martiale."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 19 December 1997a. No. 134. "Première crise ouverte: l'affaire Masasu."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 19 December 1997b. No. 134. "Droits de la personne."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 14 November 1997a. No. 133. "Insécurité persistante."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 14 November 1997b. No. 133. "Calme trompeur à l'Est."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 14 November 1997c. No. 133. "Autres nouvelles."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 17 October 1997a. No. 132. "Offensive du pouvoir contre la presse."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 17 October 1997b. No. 132. "Mesures de contrôle de l'armée."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 17 October 1997c. No. 132. "Guerre totale à l'Est."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 12 September 1997a. No. 131. "Droits humains bafoués."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 12 September 1997b. No. 131. "Enquête sur les massacres de réfugiés."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 12 September 1997c. No. 131. "L'insécurité persiste."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 12 September 1997d. No. 131. "Affrontements au Nord et au Sud Kivu."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 11 August 1997a. No. 130. "Un pays en reconstruction."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 11 August 1997b. No. 130. "Que contrôle Kabila?."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 11 August 1997c. No. 130. "Violations des droits de la personne."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 11 August 1997d. No. 130. "Violations au Nord-Kivu."

Info-Congo/Kinshasa [Montreal]. 11 August 1997e. No. 130. "Autres nouvelles."

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 12 February 1998. "Editor of 'L'Alarme' Arrested." [Internet]http://www.ifex.org/[Consulted 24 February 1998]

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 29 December 1997. "Offices of Newspaper 'Elima' Ransacked." [Internet]http://www.ifex.org/[Consulted 10 February 1998]

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 23 December 1997. "Journalist Pontien Tshisungu Arrested." [Internet]http://www.ifex.org/[Consulted 10 February 1998]

International Media Corporation (IMC). October 1997. "Cracks in Kabila's Foundations are Widening." (NEXIS)

Inter Press Service (IPS). 10 December 1997. Niccolo Sarno. "Ex-Zaïre Oui à l'aide, non au respect des droits de l'homme." [Internet]http://www.ips.org/[Consulted 3 February 1998]

Jane's Information Group Limited (JIGL). 29 January 1998. "Pointers." (NEXIS)

Jeune Afrique [Paris]. 16 December 1997–5 January 1998. François Soudan. "Chronique d'une révolution."

Jeune Afrique [Paris]. 9–15 December 1997. François Soudan. "L'épuration."

La Lettre de Reporters sans frontières [Paris]. 6 October 1997. No. 111. "RD-Congo: sous le joug de Kabila."

Libération [Paris]. 1 April 1998. "Le pluralisme restrictif de Kinshasa."

Libération [Paris]. 20 February 1998. Stephen Smith. "Kabila libère un Français après 162 jours de détention arbitraire."

Libération [Paris]. 14–15 February 1998. Stephen Smith. "Tshisekedi relégué par Kabila."

Libération [Paris]. 12 August 1997. Stephen Smith. "Kinshasa sous la coupe des 'petits hommes verts'."

La Libre Belgique [Brussels]. 27 September 1997. "Katanga Tigers Leader Urges More Power-Sharing by Kabila Government." (BBC Summary 1 Oct. 1997/NEXIS)

Le Monde [Paris]. 14 February 1998. "Polémique autour de l'enquête sur les massacres dans l'ex-Zaïre." (NEXIS)

Le Monde [Paris]. 6 November 1997. Frédéric Fritscher. "Les Kinois font un bilan sévère des six mois de pouvoir de M. Kabila; ils dénoncent une dictature au nouveau Congo." (NEXIS)

Le Monde diplomatique [Paris]. December 1997. "Gouvernement à vue au Congo-Kinshasa." [Internet] <http://www.monde-diplomatique.fr/> [Consulted 11 Feb. 1998]

New African [London]. December 1997. François Misser, Alan Rake. "The Congo Falls Apart."

The New York Times. 8 December 1997. Howard W. French. "Congo's Opposition Pays Price of Defying Kabila."

Panafrican News Agency (PANA). 13 February 1998. "Opposition Leader Tshisekedi Arrested in Kinshasa." [Internet] <http://www.nando.net/> [Consulted 13 Feb. 1998]

Panafrican News Agency (PANA). 18 November 1997. "Katanga Rebels Vow Armed Struggle Against Kabila." (BBC Summary 21 Nov. 1997/NEXIS)

Panafrican News Agency (PANA). 2 September 1997. "About Fifty Drowned in N'Sele Pool." [Internet] <http://www.nando.net/> [Consulted 20 Jan. 1998]

La Presse [Montreal]. 16 September 1997. Jooneed Khan. "L'Est s'embrase à nouveau."

La Presse [Montreal]. 28 August 1997. "RDC: des défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent des 'dignitaires' de l'ancien régime."

Radio France Internationale (RFI). 31 January 1998. "Bukavu University Rectors, Traditional Leaders Said Arrested." (BBC Summary 3 Feb. 1998/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 25 January 1998. "UDPS Official Denounces Sentencing of Opposition Activist Prof Kalele." (BBC Summary 27 Jan. 1998/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 2 December 1997. "DRCongo; Ngoma's Detention Conditions Cause Concern." (FBIS-AFR-97-336 2 Dec 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 11 February 1998]

Radio France Internationale (RFI). 26 November 1997a. "Congo-Kinshasa; Opposition Leader, Journalists Arrested." (FBIS-AFR-97-334 30 Nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 2 February 1998]

Radio France Internationale (RFI). 26 November 1997b. "Kabila Aide Major Masasu Nindaga Reportedly Arrested." (BBC Summary 28 Nov. 1997/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 20 September 1997. "Government Said to Have Situation in Kivu 'Under Control' After Clashes." (BBC Summary 22 Sept. 1997/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 13 August 1997. "DRCongo; Press Agency Director Released from Detention ». (FBIS-AFR-97-225 13 Aug. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Consulted 2 February 1998]

Radio-Télévision nationales congolaises [Bukavu, in French]. 28 décember 1997. "Court Martial Sentences Two Bukavu Soldiers to Death for Indiscipline." (NEXIS)

Reuters. N.d. "Kinshasa." E-mailed document.

Le Soir [Brussels]. 6 April 1998. "Kinshasa célèbre à sa façon la Déclaration universelle." [Internet] <http://www.lesoir.com> [Accessed 6 Apr. 1998]

Le Soir [Brussels]. 2 April 1998. Colette Braeckman. "Kinshasa bannit pour de bon Étienne Thisekedi." [Internet] <http://www.lesoir.com> [Accessed 2 Apr. 1998]

Le Soir [Brussels]. 6 February 1998. Colette Braeckman. "Kabila dans la cible des mobutistes." [Internet] http://www.lesoir.com[Consulted 6 Feb. 1998]

Le Soir [Brussels]. 3 February 1998. Colette Braeckman. "Mauvaises habitudes à Kinshasa." [Internet] http://www.lesoir.com[Consulted 3 Feb. 1998]

Le Soir [Brussels]. 2 February 1998. Colette Braeckman. "Dans les Grands Lacs, les crises se contaminent." [Internet]http://www.lesoir.com[Consulted 2 Feb. 1998]

Le Soir [Brussels]. 16 September 1997. Véronique Kiesel. "Arrestations politiques en cascade au Congo/Kinshasa,

capitale de l'arbitraire." [Internet]http://www.lesoir.com[Consulted 20 Jan. 1998]

La Tempête des tropiques [Kinshasa]. 5 February 1998. "Kivu Citizens Issue Statement to Support Mai-Mai." (BBC Summary 7 Feb. 1998/NEXIS)

La Tempête des tropiques [Kinshasa]. 27 January 1998. "Opposition Party Statement Condemns Imprisonment of its Officials." (BBC Summary 30 Jan. 1998/NEXIS)

United Nations. Social and Economic Council. Commission on Human Rights. 17 October 1997. Rapport sur la situation des droits de l'homme au Zaïre (Mayntenant République démocratique du Congo) présenté par le rapporteur spécial, conformément à la résolution 1997/58 de la Commission. (A/52/496)

United Nations. Department of Humanitarian Affairs, Integrated Regional Information Network. 2 March 1998. "IRIN Update No. 365 for Central and Eastern Africa." [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Consulted 3 Mar. 1998]

United Nations. 26 February 1998. "IRIN Update No. 363 for Central and Eastern Africa." [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Consulted 27 Feb. 1998]

United Nations. 28 August 1997. "IRIN Emergency Update No. 237 on the Great Lakes." [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Consulted 27 Jan. 1998]

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). 5 January 1998. "Guidelines for Refugees and Asylum Seekers from the Democratic Republic of Congo."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 14 March 1998. "Communiqué de presse 006/RDC/VSV/CD/98."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 26 February 1998. Telephone interview with a VSV representative.

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 15 February 1998. "Communiqué de presse No 004/RDC/VSV/CD/98."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 31 January 1998. "Communiqué de presse No 002/RDC/VSV/CD/98; Deux détenus qualifiés de colis à Lubumbashi."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 22 October 1997. "Communiqué de presse No 019/BIS/C/VSV/CD/97."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 15 September 1997. "Communiqué de presse No 019/C/VSV/CD/97; Congo-Kinshasa: enlèvements comme signes inquiétants de manque de maîtrise des rênes du pouvoir."

Voice of the Voiceless for Human Rights (La Voix des sans voix pour les droits de l'homme, VSV). 10 September 1997. "Lettre adressée à Monsieur Mwenze Kongolo, ministre des Affaires intérieures."

The Washington Post. 10 October 1997. Lynne Duke. "Ethnic Violence Grips Eastern Congo; Fearing New War, Thousands of Tutsis Flee to Rwanda."

ENDNOTES:

1.The president's special security adviser, Commander Masasu Nindaga (known as "General Masasu"), was arrested on Kabila's orders on 25 November 1997, shortly after returning from a visit to the eastern part of the country; several charges were brought against him, including [translation] "secret dealings with foreign countries" and drug trafficking (AFP 3 Dec. 1997b; Info-Congo/Kinshasa 19 Dec. 1997a, 2; Country Reports 1997 1998, section 1d). Kabila apparently believed that Masasu was preparing to stage a coup (DPA 28 Nov. 1997; see also Jeune Afrique 16 Dec. 1997–5 Jan. 1998, 42). Masasu Nindaga was one of the founders of the AFDL (ibid., 41; DPA 28 Nov. 1997). He had

been very close to Kabila and played a key role in the rebellion against the former regime (ibid.; RFI 26 Nov. 1997b). According to AFP, Masasu's brother Justin Nindaga has been sentenced to 20 years of forced labour for inciting soldiers in Bukavu to rebel the day after General Masasu's arrest (28 Jan. 1998; Radio-Télévision nationales congolaises 28 Dec. 1997).

2.A non-governmental organization whose name means "The Justice of Victims" (FIDH/OMCT 28 Aug. 1997). Its goal is the defence of Maniema's rights (Info-Congo/Kinshasa 12 Sept. 1997b, 2).

3.This UN commission was tasked in the summer of 1997 with investigating the diaappearance of some 20,000 Rwandan refugees in the former Zaire between October 1996 and May 1997 (*Libération* 20 Feb. 1998; *Le Monde* 14 Feb. 1998). Numerous restrictions imposed by the Congolese authorities prevented the Commission from starting its work as scheduled (ibid.). The obstacles were finally removed and the Commission started its investigation on 12 February 1998 (ibid.).

4.The Interahamwes are Rwandan Hutu militiamen (*The Washington Post* 10 Oct. 1997)

5.For more information the the rebel groups fighting against Kabila's troops, see *Africa Confidential* 20 Feb. 1998, 5–6.

All information is copyright Immigration and Refugee Board of Canada 1999.
Last updated 1999-12-09

Canada

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : SITUATION DE CERTAINS GROUPES

Toutes les sources d'information utilisées sont citées et demeurent à la disposition du public.

DIRECTION DES RECHERCHES
COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ
OTTAWA, CANADA

Avril 1998

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont citées. Ce document ne prétend pas être un traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande particulière de statut de réfugié. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

Recherche achevée le 4 mars 1998
Information additionnelle ajoutée aux sections 3.2 et 3.3 le 6 avril 1998

Table des matières

GLOSSAIRE

CARTE

1. INTRODUCTION

2. CADRE CONTEXTUEL

3. TRAITEMENT DE CERTAINS GROUPES PAR LES AUTORITÉS
3.1 Les anciens dignitaires et des militaires du régime de Mobutu
3.2 Les défenseurs des droits de la personne
3.3 Les opposants politiques
3.4 Les journalistes
3.5 Autres groupes

4. SITUATION DANS L'EST DU PAYS

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

RÉFÉRENCES

GLOSSAIRE

AFDL	Alliance des forces démocratiques de libération du Congo-Zaïre
ANC	Armée nationale congolaise
AZADHO	Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa
CENADHO	Centre national pour les droits de l'homme
CODHO	Comité des observateurs des droits de l'homme
CRONGD	Conseil régional des organisations non gouvernementales
DEMIAP	Détention militaire pour des activités anti-patrie
FONUS	Forces novatrices pour l'unité et la solidarité
PALU	Parti lumumbiste unifié
UDPS	Union pour la démocratie et le progrès social
VSV	Voix des sans voix pour les droits de l'homme

CARTE

Voir original

1. INTRODUCTION

Le présent document fait suite à une chronologie publiée par la Direction des recherches en août 1997 intitulée Zaïre/République démocratique du Congo : Chronologie des événements, janvier - juillet 1997 et qui a décrit les événements qui ont conduit l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL) au pouvoir au Zaïre (devenu depuis la République démocratique du Congo). Il s'intéresse au traitement par les nouvelles autorités congolaises des militants des droits de la personne, des opposants politiques, des journalistes et des anciens dignitaires, et ce depuis la mi-juillet 1997. Il examine aussi le cas d'autres groupes tels les étudiants, les anciens soldats ou encore des personnalités du Kivu. En outre, le document traite des conflits interethniques qui perdurent au Nord-Kivu et au Sud-Kivu.

2. CADRE CONTEXTUEL

En mai 1997, les troupes de l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo-Zaïre (l'AFDL) ont chassé du pouvoir le président Mobutu au terme d'une rébellion qui a duré plus de 7 mois (Country Reports 1997 1998, introduction; The Economist 12 juill. 1997; HCR 5 janv. 1998, paragr. 11–13). En s'emparant du pouvoir, l'AFDL a nommé son président, Laurent Désiré Kabila, nouveau chef de l'État et rebaptisé le pays « République démocratique du Congo » (RDC) (HRW déc. 1997, 12–13; Country Reports 1997 1998, introduction). Kabila a désigné un gouvernement de transition en attendant les élections générales prévues pour 1999 (ibid.); les membres qui n'appartiennent pas à l'AFDL y siègent à titre personnel et non à titre de représentant d'un parti quelconque (ibid., section 2b; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 69) mais en pratique ils doivent se rallier à l'AFDL (HCR 5 janv. 1998, para 16.4). Toute activité des partis politiques autre que celles de l'AFDL est interdite pendant la période transitoire (New African déc. 1997, 10; The Economist 12 juill. 1997; Jeune Afrique 16 déc. 1997–5 janv. 1998, 43). Une commission a été créée vers le 22 octobre 1997 pour élaborer une nouvelle constitution (Le Monde diplomatique déc. 1997; Africa Research Bulletin 1er–31 oct. 1997, 12859; HCR 5 janv. 1998, paragr. 13); ceux qui ne sont pas membres de l'AFDL en ont été exclus (HRW déc. 1997, 4). Le calendrier électoral accuserait déjà des retards importants (New African déc. 1997, 10; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 81–84; HRW déc. 1997, 5). Depuis la prise de pouvoir par l'AFDL, le régime gouverne à coups de décrets présidentiels (Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 55; Country Reports 1997 1998, introduction; HRW déc. 1997, 4).

Le décret présidentiel pris par Kabila le 28 mai 1997 place l'autorité de l'État entre les mains du Président de la République et dispose que les structures de l'État comprennent le Président de la République, le gouvernement et les cours et tribunaux (Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 53–54; Country Reports 1997 1998, introduction; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997b, 2). Faisant remarquer que la primauté du droit n'est toujours pas ancrée au pays, Info-Congo/Kinshasa indique qu'il n'est pas clair qui tient vraiment la barre en RDC (11 août 1997a, 1). Il semblerait que l'AFDL et le président Kabila détiennent les pouvoirs réels en RDC, et notamment le pouvoir judiciaire (Nations

Unies 17 oct. 1997, paragr. 57 et 69; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997b, 2; AZADHO 19 janv. 1998).

Le nouveau régime a entraîné un vent de changements : des projets sont mis en branle, la monnaie a été stabilisée et la population ne craint plus de se faire piller (Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997a, 1; Le Monde diplomatique déc. 1997; Le Monde 6 nov. 1997). Les forces de sécurité ont été renouvelées (Country Reports 1997 1998) et des soldats des anciennes Forces armées zaïroises (ex-FAZ) ont été réintégrés dans les nouvelles Forces armées congolaises après être passés par des camps de rééducation (AFP 27 juill. 1997; Le Monde diplomatique déc. 1997); d'autres toutefois ne seraient jamais revenus de ces camps (De Financieel-Economische Tijd 19 nov. 1997; HCR 5 janv. 1998, paragr. 15.5). L'inconduite des soldats est moins fréquente que sous l'ancien régime (HRW déc. 1997, 16; VSV 26 févr. 1998; AZADHO 26 févr. 1998). Si la population vit moins d'insécurité (Le Monde 6 nov. 1997), il n'en reste pas moins que les forces de sécurité n'hésitent pas à utiliser leurs armes même à l'endroit de civils (Le Monde diplomatique déc. 1997; AZADHO 25 juill. 1997; AZADHO 28 janv. 1998) Des observateurs estiment même qu'un climat d'insécurité commence à gagner tout le pays (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997c; AZADHO 28 janv. 1998; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 126).

Selon des sources d'information, une grande partie du pays vit sous un régime militaire (The Economist 12 juill. 1997; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 125c). Les autorités ont créé des services de sécurité dont les opérations rappellent parfois celles de l'ancien régime (Info-Congo/Kinshasa 14 nov. 1997a. 2–3; AZADHO 28 janv. 1998; voir également Le Monde diplomatique déc. 1997). La population craint les services de sécurité, et particulièrement l'Agence nationale de renseignement (ANR), non seulement à cause de leurs arrestations arbitraires mais aussi en raison de leur brutalité (Info-Congo/Kinshasa 14 nov. 1997a, 2–3; AZADHO 19 janv. 1998). Selon Info-Congo/Kinshasa, la Détention militaire pour des activités anti-patrie (DEMIAP) ne se distingue guère de l'ancien Service d'action et de renseignement militaire (SARM) dont elle a repris les locaux, les cachots et des agents (14 nov. 1997a, 2). Selon des organisations de défense des droits de la personne, ces services infligent des « traitements inhumains et dégradants », et des « actes de torture », à des détenus (AZADHO 19 janv. 1998; voir également VSV 10 sept. 1997).

Dans les mois qui ont suivi la prise de pouvoir, des tensions se sont fait sentir du côté de l'armée entre les militaires qui ont joint les rangs de l'AFDL dès le début de la rébellion, principalement les Tutsi, et les autres soldats qui ont été intégrés aux troupes de l'AFDL par la suite, soit les gendarmes katangais, les anciens soldats des forces armées zaïroises (FAZ) et les nouvelles recrues (Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997b, 3; IMC oct. 1997). Les jalousies entre différents groupes ont donné lieu parfois à des combats (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997c, 2; *Africa News* 28 nov. 1997; IMC oct. 1997). C'est la raison que certaines sources d'information ont évoquée pour expliquer les fusillades meurtrières des militaires à Kinshasa, survenues en novembre 1997 après l'arrestation du conseiller spécial du président en matière de sécurité, le général Masasu Nindaga[1] (*Africa News* 28 nov. 1997; AFP 29 nov. 1997; AP 29 nov. 1997). Selon AFP, les autorités ont avancé que les tirs provenaient de bandits armés ou de soldats qui se disputaient (29 nov. 1997). De plus, des responsables de l'AFDL s'adonneraient à des règlements de comptes (VSV 15 sept. 1997; *Info-Congo/Kinshasa* 12 sept. 1997c, 2) et à des exécutions sommaires de citoyens, parfois parce que ces derniers ont commis des délits de droit commun mais parfois pour des motifs politiques ou encore pour des raisons obscures (*ibid.*, 2–3; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 133 et 135; HRW déc. 1997, 19). En octobre 1997, *Info-Congo/Kinshasa* a indiqué qu'il ne se passait pas une nuit sans que des gens ne soient tués par des militaires (17 oct. 1997b, 4). Toutefois, les *Country Reports 1997* indiquent que ce genre de meurtre serait moins fréquent que sous le régime Mobutu, surtout à Kinshasa (1998, section 1a; voir également AZADHO 26 févr. 1998). Selon AFP, Kabila a déclaré qu'il entendait resserrer les sanctions contre les éléments indisciplinés de l'armée (3 déc. 1997c); des mesures rigoureuses auraient été prises dans ce sens (HRW déc. 1997, 17), y compris le désarmement de militaires dans les grandes villes (VSV 26 févr. 1998).

Les nouvelles autorités ont instauré une Cour d'ordre militaire qui a juridiction non seulement pour entendre des causes concernant des membres des forces de sécurité mais aussi les délits où une arme a été utilisée (AZADHO 19 janv. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998c; La Tempête des tropiques 27 janv. 1998); la Cour aurait déjà ordonné l'exécution d'au moins 21 civils pour ce genre de délits (AP 28 janv. 1998; AZADHO 1998a; AFP 27 janv. 1998a). Dans la pratique, la Cour a outrepassé sa compétence en se prononçant également sur des cas d'opposants politiques accusés d'atteinte à la sûreté de l'État (AZADHO 19 janv. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998c; Le Soir 6 févr. 1998; La Tempête des tropiques 27 janv. 1998).

3. TRAITEMENT DE CERTAINS GROUPES PAR LES AUTORITÉS

Selon Human Rights Watch, les personnes lésées dans leurs droits fondamentaux ou qui, en raison de leurs activités militantes sont confrontées à des menaces comme celles décrites ci-dessus, ne peuvent espérer obtenir la protection de l'État en s'adressant aux tribunaux, vu le manque d'indépendance de la magistrature (déc. 1997, 19). L'Association de défense des droits de l'Homme du Congo-Kinshasa (AZADHO) et la Voix des sans voix (VSV) ont

indiqué que si ces personnes peuvent se déplacer librement dans le pays et se réinstaller ailleurs, elles ne pourraient toutefois pas reprendre leurs activités militantes sans risquer de s'exposer à nouveau (AZADHO 27 févr. 1998; VSV 26 févr. 1998). Human Rights Watch signale que les autorités ont imposé de sérieuses restrictions à la liberté de mouvement de personnalités du milieu politique et de défense des droits de la personne (déc. 1997, 36).

3.1 Les anciens dignitaires et des militaires du régime de Mobutu

Après leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités congolaises ont procédé à l'arrestation d'anciens dignitaires qu'elles ont accusés de malversations financières, mais ses méthodes d'arrestation étaient entachées d'irrégularités (AFP 4 juill. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997c, 3; La Presse 28 août 1997, B3). La procédure légale applicable n'aurait pas été respectée (Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997c, 3) : les arrestations auraient été effectuées sans mandat et les dignitaires en question n'auraient pas été conduits devant un magistrat dans les 48 heures suivant leur arrestation (HRW déc. 1997, 18). Des soldats de l'AFDL auraient saisi des biens, y compris les voitures et les maisons de ces anciens dignitaires pour se les approprier ou les donner à des cadres de l'AFDL, en faisant fi de la loi (AFP 4 juill. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997a, 1; ibid. 1997c, 3; Jeune Afrique 9–15 déc. 1997, 8). Le gouvernement a reproché aux soldats de l'AFDL « la saisie "anarchique" des biens des anciens dignitaires » et exigé que toute saisie s'effectue dans le respect des règles de justice (AFP 23 juill. 1997; Africa Confidential 1er août 1997, 6); cinq inspecteurs malhonnêtes ont subi des sanctions (Jeune Afrique 9–15 déc. 1997, 8). Cependant, selon l'AZADHO, les autorités font preuve de laxisme en refusant d'engager des poursuites judiciaires contre les auteurs de tels abus (28 janv. 1998; AFP 16 nov. 1997).

L'ancien gouverneur de la banque nationale du Zaïre, son adjoint, les généraux des ex-FAZ, le secrétaire général du Mouvement populaire de la révolution (MPR) (ancien parti unique de Mobutu), un ancien PDG d'une société de distribution d'eau et d'anciens ministres comptent parmi les personnalités de l'ancien régime qui ont été arrêtées (AFP 4 juill. 1997; Jeune Afrique 9–15 déc. 1997, 7). En tout, une quarantaine de dignitaires ont fait l'objet d'arrestation (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1; AFP 19 févr. 1998; Jeune Afrique 9–15 déc. 1997, 8). Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies, les arrestations ont été discriminatoires en ce sens que les anciens dignitaires originaires du Shaba, la région de Kabila, n'ont pas été arrêtés (28 août 1997; voir également AZADHO 26 févr. 1998). Un responsable de l'AZADHO a précisé qu'un seul ancien dignitaire originaire du Shaba avait été arrêté et qu'un autre, un ancien gouverneur de la Banque centrale du Zaïre, s'était rendu à la justice à la demande de Kabila (ibid.).

Plusieurs organisations de défense des droits de la personne ont dénoncé les conditions de détention des dignitaires, qu'elles considéraient lamentables, et notamment le manque de lits et d'installations sanitaires (La Presse 28 août 1997, B3; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1). À la fin du mois de janvier 1998, on apprenait la libération provisoire de trois anciens dignitaires, le PDG d'Air Zaïre, Kikunda Ombala, le PDG de la REGIDESO (société de distribution d'eau), Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, et l'ancien gouverneur de la Banque centrale, Patrice Djamboleka, qui se sont acquittés du paiement d'un montant exigé pour leur mise en liberté (AFP 27 janv. 1998b; AZADHO 28 janv. 1998). Vingt-six autres dignitaires ont également recouvré une liberté provisoire un peu plus tard, après avoir versé une somme représentant le montant des biens qu'ils auraient détournés sous le régime précédent (AFP 19 févr. 1998; AZADHO 26 févr. 1998). De son côté, la BBC a rapporté l'annonce, par les autorités congolaises, de la libération provisoire de 16 dignitaires (19 févr. 1998). Parmi les personnes relâchées, 15 seraient assignées à leur résidence sous surveillance (AZADHO 26 févr. 1998). Un représentant de l'AZADHO précise que le montant versé pour la libération ne constituait pas une caution judiciaire mais qu'il découlait plutôt d'une entente entre les dignitaires et Kabila, entente mettant fin à toute poursuite judiciaire (ibid.). Une demi-douzaine de dignitaires demeurent derrière les barreaux (ibid.). Seul Kikunda Ombala a été cité à procès mais les audiences ont été suspendues jusqu'en mars 1998 (AFP 19 févr. 1998; BBC 19 févr. 1998), et pourraient vraisemblablement ne pas reprendre, faute de preuve (AZADHO 26 févr. 1998).

La presse kinoise aurait publié des articles faisant état de plaintes formulées par des soldats de l'ex-armée zaïroise (FAZ) pour protester contre des mauvais traitements que leur feraient subir des militaires de l'AFDL (AFP 27 juill. 1997). AFP a signalé que, selon des informations recueillies par l'AZADHO, sept soldats de l'ancien régime ont été arrêtées par des militaires de la nouvelle armée congolaise en octobre 1997; ils étaient maintenus en détention sans connaître les motifs de leur arrestation (3 nov. 1997). L'AZADHO a ajouté que 223 autres soldats étaient également « "détenus au centre pénitentiaire et de rééducation de Makala" » (AFP 3 nov. 1997). Des soldats des ex-FAZ subiraient de mauvais traitements en détention (AP 2 janv. 1998), ainsi qu'au camp de rééducation de Kitona (AFP 3 nov. 1997; Le Soir 6 févr. 1998; De Financieel-Economische Tijd 19 nov. 1997a). 37 000 soldats ont été envoyés au camp (ibid.); non moins de 4 000 y auraient perdu la vie (ibid.; Africa Analysis 28 nov. 1997) et 7 000 se seraient enfuis (De Financieel-Economische Tijd 19 nov. 1997a). Certains ont rejoint des mouvements de résistance (ibid.; Africa Confidential 20 févr. 1998, 5) alors que d'autres vivent avec leurs familles dans la clandestinité, car ils sont considérés comme des déserteurs et pourraient être exécutés (De Financieel-Economische Tijd 19 nov. 1997a).

Selon l'AZADHO et le HCR, les gens appartenant à l'ethnie de Mobutu, les Ngbandi, ou ceux qui sont originaires de l'Équateur ne sont pas systématiquement tourmentés par les autorités congolaises à moins d'avoir été près de Mobutu ou d'avoir joué un rôle important dans l'ancien régime (p. ex., membre du gouvernement, dirigeant d'une société d'État ou haut fonctionnaire) (AZADHO 27 févr. 1998; HCR 5 janv. 1998, paragr. 16.1)

3.2 Les défenseurs des droits de la personne

Selon des sources d'information, les nouvelles autorités congolaises supportent mal les militants des droits de la personne (HCR 5 janv. 1998, paragr. 17; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997a, 1; Le Devoir 2 sept. 1997, A5; AFP 15 nov. 1997). Elles chercheraient à dénigrer les organisations de défense des droits de la personne (AFP 3 déc. 1997a; AI 3 déc. 1997, 31), tout en personnalisant des critiques à l'endroit de certains militants (AZADHO 28 janv. 1998). Les militants qui sont les plus actifs ou qui formulent des critiques à l'endroit des autorités peuvent être convoqués aux services de sécurité pour interrogatoire, recevoir la visite de membres de service de sécurité ou faire l'objet d'une arrestation, témoin les exemples qui suivent (AZADHO 26 févr. 1998; VSV 26 févr. 1998).

L'AFDL ont vu d'un mauvais oeil l'AZADHO depuis que celle-ci l'a accusée d'avoir commis des violations massives des droits de la personne au cours de la rébellion (AZADHO 22 janv. 1998; FIDH 3–10 juill. 1997, 15). Ses militants les plus actifs ont connu des entraves à leurs activités, comme des interrogatoires des forces de sécurité (AZADHO 22 janv. 1998; FIDH 3–10 juill. 1997; AI 3 déc. 1997, 31; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 186). Devant l'ampleur de menaces de mort, certains dirigeants de l'AZADHO dont Guillaume Ngefa, José Ndjemoti et Benjamin Lukamba, ont dû s'exiler à l'étranger (FIDH 3–10 juill. 1997, 16; AZADHO 22 janv. 1998; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 186).

Des militants des droits de la personne ont été arrêtés dans l'est du pays en août et en septembre 1997; deux d'entre eux, collaborateurs de l'organisation locale représentant le Conseil régional des organisations non gouvernementales (CRONGD) dans la province de Maniema, auraient même été torturés (Le Devoir 2 sept. 1997; AI 3 déc. 1997, 31; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 144). Selon l'AZADHO, la situation de collaborateurs de l'AZADHO, du CRONGD et de Haki Za Binadamu[2] dans le Maniema devenait préoccupante à cause de la « répression systématique » dont ils étaient l'objet (FIDH/OMCT 28 août 1997; Nations Unies 28 août 1997; voir également Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997b, 2). On croit que les autorités cherchaient à intimider les dirigeants locaux afin qu'ils s'abstiennent de fournir quelque information que ce soit à la mission de l'ONU qui était chargée d'enquêter sur les massacres dans l'est du pays3 (Le Devoir 2 sept. 1997, A5; AFP 3 sept. 1997). L'AZADHO a dû fermer son bureau au Maniema (AZADHO 28 janv. 1998).

Au début du mois de novembre 1997, des soldats ont fait irruption, sans mandat, dans les locaux de La Voix des sans voix (VSV) à Kinshasa et chassé des lieux les occupants (Info-Congo/Kinshasa 14 nov. 1997c, 5; AFP 15 nov. 1997). Comme l'explique Info-Congo/Kinshasa, un particulier proche du pouvoir s'était adressé aux soldats pour faire évacuer la maison en cause alors que le tribunal saisi du litige concernant la propriété de la maison ne s'était pas encore prononcé sur l'affaire (14 nov. 1997c, 5).

Le 21 novembre 1997, des agents « se présentant au nom du "Service de sécurité présidentielle" ont fouillé systématiquement les locaux » du Comité des observateurs des droits de l'homme (CODHO), provoquant la fuite de son président, N'sii Luanda Shandwe, qui « vit depuis lors dans la clandestinité » (FIDH 13 nov.–4 déc. 1997, 50; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 4; AI 27 nov. 1997).

Deux jours après, le Secrétaire général du Centre national pour les droits de l'homme (CENADHO), Roger Sala Nzo Badila a été interpellé à sa résidence à Kinshasa où des inspecteurs des services de sécurité, accompagnés de militaires, ont saisi divers documents au cours d'une fouille exhaustive (ibid.; FIDH 13 nov.–4 déc. 1997, 49; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3–4; IPS 10 déc. 1997). Son arrestation serait liée à la publication d'un document traitant de la situation des droits de la personne en RDC depuis que l'AFDL s'est emparée du pouvoir (ibid.; Country Reports 1997 1998, section 1d; AI 27 nov. 1997; AZADHO 26 févr. 1998). Les autorités l'ont accusé de trahison et d'atteinte à la sûreté de l'État; elles avaient perquisitionné à son bureau des documents démontrant que son organisation recevait un soutien financier d'un organisme aux Pays-Bas (ibid.). Roger Sala aurait vécu d'autres incidents avec des forces de sécurité (menaces et séquestration) (Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3–4; AI 27 nov. 1997), qui l'avaient forcé à vivre dans la clandestinité pendant plusieurs semaines (Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 4; FIDH 13 nov.–4 déc. 1997, 49). Il était toujours dans l'attente de son procès au début de l'année 1998 (AZADHO 26 févr. 1998; ibid. 26 janv. 1998; AI 6 janv. 1998; HRW 18 févr. 1998). Sala et Nyabirungu Mwene Songa, le président du CENADHO, ont tous deux bénéficié d'une libération provisoire vers la mi-février (HRW 18 févr. 1998; AZADHO 26 févr. 1998; VSV 26 févr. 1998).

Sur l'ordre des autorités congolaises, le 13 mars 1998 des membres de l'ANR ont saisi plus de 1 600 copies du rapport annuel 1997 de l'AZADHO ainsi que des plaques à l'imprimerie Kin-Press à Kinshasa (VSV 14 mars 1998; Reuter s.d.).

Le président de la Voix des sans voix, Floribert Chebeya, a été attaqué à son domicile par un « groupe composé de quatre militaires et d'un civil » dans la nuit du 20 au 21 mars 1998; ses assaillants l'ont également menacé de mort (AZADHO 27 mars 1998; FIDH/OMCT 27 mars 1998; *Libération* 1er avr. 1998, 10).

Le 3 avril 1998, le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo, a déclaré que l'AZADHO qui se livrait selon lui à des « campagnes politiques », était désormais officiellement dissoute et « bannie complètement sur tout le territoire » (AFP 3 avr. 1998; *Le Soir* 6 avr. 1998; AZADHO 6 avr. 1998). En outre, le ministre a déclaré que les associations de défense des droits de la personne en RDC devaient s'enregistrer auprès des autorités congolaises dans les trois jours suivants, sans quoi elles subiraient le même sort que celui de l'AZADHO (AFP 3 avr. 1998; *Le Soir* 6 avr. 1998).

3.3 Les opposants politiques

Depuis l'accession au pouvoir de Kabila, toute manifestation qui ne soit pas organisée par l'AFDL est interdite (The Economist 12 juill. 1997; Country Reports 1997 1998, section 2b). Les autorités ont averti la population que ceux qui contrevenaient à cette interdiction seraient « "sévèrement punis" » (VSV 26 févr. 1998; AFP 13 févr. 1998c). Les forces de sécurité n'ont pas hésité à recourir à la force pour faire respecter l'interdiction et disperser tout rassemblement non autorisé (The Economist 12 juill. 1997; Country Reports 1997 1998, section 2b; Libération 12 août 1997, 6). Les Country Reports font remarquer que la violence des interventions tient davantage à l'inexpérience des forces de sécurité devant les manifestations qu'à une politique délibérée des autorités (1998, section 2b). Ils ajoutent que rien n'a empêché jusqu'ici les chefs de partis d'opposition de [traduction] « tenir de petites réunions en privée » (ibid.), alors que d'autres sources ont rapporté qu'une réunion au docimile du chef des Forces du futur avait été interrompue par les policiers le 25 novembre 1997 (The New York Times 8 déc. 1997; AFP 25 nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3). Selon HRW, certaines formations politiques telles le Front patriotique, le Parti démocrate social chrétien et l'Union des fédéralistes et des républicains indépendants (UFERI) qui n'ont pas désapprouvé ouvertement l'AFDL n'ont pas été troublées par les autorités (HRW déc. 97, 22).

Le 25 juillet 1997, les forces de l'ordre ont rudement dispersé une manifestation pacifique du Parti lumumbiste unifié (PALU) et de quelques militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) (AFP 27 juill. 1997; AFP 28 juill. 1997; Africa Confidential 1er août 1997, 5; AI 3 déc. 1997, 26). Les sources d'information divergent quant aux conséquences de cette intervention. Le Devoir a fait état d'un bilan provisoire dressé par le PALU, selon lequel il y avait « "un mort, dix blessés par balles, 123 blessés par coups divers et 54 détenus" » (29 juill. 1997). Pour sa part, l'AZADHO a fait mention de quatre morts, de quatre blessés graves et de « nombreux » cas d'arrestations (Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997c, 3; AZADHO 26 juill. 1997). Amnesty International signale un mort, six blessés graves et environ 130 arrestations (3 déc. 1997, 26). De leur côté, les autorités congolaises ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de mort (Le Devoir 29 juill. 1997, A5; Africa Confidential 1er août 1997, 5–6). Selon deux sources d'information, plusieurs manifestants interpellés auraient été battus pendant leur détention; cette dernière n'a duré que quelques heures pour certains alors qu'elle s'est prolongée pendant quelques jours pour d'autres (Country Reports 1997 1998, section 1d; AI 3 déc. 1997, 26). À la suite de la manifestation, le président Kabila a rappelé l'interdiction frappant les partis politiques et a déclaré qu'il ne tolérerait aucune activité perturbatrice des opposants politiques; il a ajouté que ceux qui chercheraient à braver l'interdiction seraient alors tenus responsables des conséquences (AFP 27 juill. 1997; AFP 28 juill. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997c, 3).

Les forces de sécurité ont empêché la tenue d'autres manifestations (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1; Business Day 19 janv. 1998), alors qu'une manifestation tenue à Kinshasa le 15 août 1997 s'est soldée par l'arrestation d'une cinquantaine de jeunes militants de l'UDPS qui avaient voulu marquer l'anniversaire de l'élection par la Conférence nationale souveraine de leur chef, Étienne Tshisekedi, au poste de premier ministre (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1; Le Soir 16 sept. 1997; AFP 28 sept. 1997). Deux d'entre eux ont dû être conduits dans un centre médical durant leur détention (Le Soir 16 sept. 1997; AI 3 déc. 1997, 28). Les autres militants ont été maintenus en détention jusqu'au 14 octobre 1997 sans que des accusations n'aient été portées contre eux; ils auraient été battus et torturés en prison (ibid.; VSV 22 oct. 1997; Country Reports 1997 1998, section 1d; HRW déc. 97, 34–35).

Interpellé par des éléments armés de l'AFDL le 8 septembre 1997, le président des Forces novatrices pour l'unité et

la solidarité (FONUS), Joseph Olenghankoy, a été maintenu en garde à vue pendant 24 heures au cours desquelles il a subi un long interrogatoire (AFP 9 sept. 1997a; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1; AI 3 déc. 1997, 30; voir également Jeune Afrique 16 déc. 1997–5 janv. 1998, 43). Les autorités l'accusaient de chercher à déstabiliser le pays en faisant des déclarations qui constituaient des appels à la grève (VSV 15 sept. 1997; AFP 9 sept. 1997a). Olenghankoy a été interpellé de nouveau le 10 octobre 1997 puis relâché le lendemain sans explication; pendant ce temps, des forces de sécurité se sont emparés du contenu de ses résidences (AFP 11 oct. 1997; AI 3 déc. 1997, 29–30). Les autorités ont dit y avoir trouvé des armes de guerre et, après sa libération, l'ont accusé d'avoir recruté 40 000 jeunes en vue de leur offrir un entraînement militaire (AFP 17 oct. 1997; AI 3 déc. 1997, 30; Africa Research Bulletin 1er –31 oct. 1997, 8). Le président du FONUS a porté plainte contre le ministre et le vice-ministre des Affaires intérieures pour protester contre son arrestation, les blessures qui lui ont été infligées et l'atteinte à ses propriétés (AFP 17 oct. 1997; HRW déc. 1997, 26). Olenghankoy a été arrêté de nouveau vers le 20 janvier 1998 (AFP 20 janv. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a; JIGL 29 janv. 1998) et transféré à Lubumbashi environ 10 jours plus tard au moment où le Conseil du gouvernement y était rassemblé (Le Soir 3 févr. 1998; VSV 31 janv. 98; Africa Analysis 6 févr. 1998, 2). Il était toujours détenu à la fin du mois de février 1998, accusé d'« atteinte à la sûreté de l'État » (AZADHO 27 févr. 1998).

Considéré par les autorités congolaises comme un traître à la nation en raison de ses écrits dénonçant des pratiques douteuses de certains dirigeants, Mathieu Kalele, secrétaire national de l'UDPS, a été arrêté par le service de Détention militaire pour des activités anti-patrie (DEMIAP) le 24 octobre 1997 et accusé d'« atteinte à la sûreté de l'État »; il aurait été détenu dans des conditions déplorables (AFP 23 janv. 1998; Info-Congo/Kinshasa 14 nov. 1997a, 2; AZADHO 19 janv. 1998; RFI 25 janv. 1998). Une Cour d'ordre militaire a imposé à Kalele et à Jean-François Kabanda, un autre membre de l'UDPS, une peine de deux ans d'emprisonnement pour « "propagation de faux bruits" » (AZADHO 26 janv. 1998; AFP 23 janv. 1998; RFI 25 janv. 1998; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998c).

Un militant de l'UDPS a été arrêté le 22 novembre 1997 par des forces de l'ordre intervenues pour empêcher la tenue d'une réunion publique de l'opposition radicale (AFP 22 nov. 1997; Africa No. 1 23 nov. 1997). Aucune autre information n'a pu être obtenue à son sujet dans les sources consultées par la Direction des recherches.

Le 25 novembre 1997, la police a interpellé le président du mouvement politique appelé les « Forces du futur », Arthur Z'ahidi Ngoma, ainsi que les militants qui se trouvaient à son domicile puis les ont conduits au cachot où ils ont reçu des coups de fouet (The New York Times 8 déc. 1997; AFP 25 nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3). Les journalistes et la plupart de militants auraient été relâchés le soir même ou dans les jours qui ont suivi (The New York Times 8 déc. 1997; AFP 25 nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3; IPS 10 déc. 1997; HRW déc. 1997, 27). Quant à Ngoma, il demeure sous les verrous dans des conditions inquiétantes (The New York Times 8 déc. 1997; RFI 2 déc. 1997). Il a été transféré à Lubumbashi à la fin janvier ou au début février 1998 en même temps que Joseph Olenghankoy (Le Soir 3 févr. 1998; VSV 31 janv. 1998; HRW 18 févr. 1998; Africa Analysis 6 févr. 1998, 2; AZADHO 27 févr. 1998). À l'instar du leader du FONUS, Ngoma est accusé d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'État (ibid.).

Les forces de sécurité ont mis fin à un rassemblement de l'UDPS le 17 janvier 1998 (Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a; AZADHO 26 janv. 1998; AFP 17 janv. 1998; voir également Business Day 19 janv. 1998). Selon l'AZADHO, une quinzaine de militants interpellés à l'issue de cette intervention avaient subi des tortures à l'aide de matraques électriques (AZADHO 26 janv. 1998); Business Day parle plutôt de quatre militants arrêtés (19 janv. 1998). Un représentant de l'AZADHO a indiqué le 27 février 1998 que les militants avaient tous été relaxés.

Athanase Oyumbu et Paul Kasongo, deux responsables du FONUS, ont été arrêtés vers la fin janvier 1998 devant la résidence du secrétaire général de l'UDPS (AZADHO janv. 1998b; voir également VSV 15 févr. 1998); ils étaient accusés d'atteinte à la sûreté de l'État (AZADHO 27 févr. 1998). Selon l'AZADHO, tous deux ont été relâchés mais Oyumbu a été interpellé de nouveau (ibid.).

La plus grande personnalité de l'opposition, Étienne Tshisekedi, chef de l'UDPS, a été arrêté à sa résidence le 12 février 1998 (AFP 13 févr. 1998a; PANA 13 févr. 1998; VSV 15 févr. 1998). L'UDPS avait prévu célébrer son 16e anniversaire au cours de la fin de semaine du 14 février 1998 (AFP 13 févr. 1998a; PANA 13 févr. 1998). Les autorités ont déclaré avoir envoyé Tshisekedi dans sa région natale, le Kasaï, parce qu'il aurait défié l'interdiction concernant les activités des partis politiques et « "pour mettre fin à ses agissements irresponsables et dangereux" » (Libération 14–15 févr. 1998; voir également AP 13 févr. 1998). Il s'y trouvait toujours (AZADHO 26 févr. 1998; *Le Soir* 2 avr. 1998; *Libération* 1er avr. 1998, 10).

La Voix des sans voix a rapporté que le 13 mars 1998 des policiers avaient fait irruption au siège social de l'UDPS et qu'ils avaient brutalisé cinq membres du parti qui occupaient des fonctions auprès du secrétaire général du parti,

Adrien Phongo, puis les ont enlevés pour les mener à une destination inconnue; d'autres policiers ont fouillé les lieux et se sont emparés de certains objets (14 mars 1998).

3.4 Les journalistes

Depuis que l'AFDL s'est emparée du pouvoir en mai 1997, on a relevé des arrestations de journalistes ainsi que de nombreuses attaques contre la presse par les autorités congolaises (AFP 3 déc. 1997a; Le Soir 16 sept. 1997; VSV 26 févr. 1998). Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a précisé que seuls les journalistes se livrant à des activités politiques ou de défense des droits de la personne étaient tourmentés par le nouveau régime (HCR 5 janv. 1998, paragr. 17). En janvier 1998, le ministre de l'Information a lancé un avertissement à la presse, en disant que les autorités n'hésiteraient pas à sévir contre ceux qui se livreraient aux « "injures, diffamations et même propagation de propos mensongers et séditieux" » (Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a; VSV 26 févr. 1998). Dans les mois précédents, les autorités avaient fait arrêter plusieurs journalistes pour avoir publié ce qu'elles considéraient de fausses nouvelles, comme en font foi les exemples qui suivent (ibid.; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a).

Le 16 juillet 1997, les autorités congolaises ont interpellé le directeur du journal La Référence Plus, André Ipakala, et l'ont interrogé au sujet d'un article faisant état de désaccords au sein de l'AFDL; elles l'ont relâché le lendemain (AFP 18 juill. 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997c, 3; HRW déc. 1997, 38–39).

Peu après la publication d'une dépêche signalant que le ministre des Finances avait été assigné à résidence pour détournement de fonds, le directeur de l'Agence congolaise de presse, Ali Kalonga, a été arrêté par la police autour du 28 juillet 1997 (AFP 3 août 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997e, 5). Le gouvernement congolais a déclaré que l'information contenue dans la dépêche était erronée (AFP 3 août 1997; Africa Confidential 1er août 1997). Kalonga a été libéré deux semaines plus tard (AFP 12 août 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 oct. 1997; RFI 13 août 1997).

Le 8 septembre 1997, c'était au tour du directeur du quotidien Le Phare, Polydor Muboyayi, d'être arrêté à la suite de la publication d'un article disant que le président Kabila entendait mettre sur pied sa propre garde présidentielle (AFP 9 sept. 1997b; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997a, 1; Le Soir 16 sept. 1997; La Lettre de Reporters sans frontières 6 oct. 1997). L'arrestation aurait été entachée de sérieuses irrégularités; contrairement aux dispositions de la loi sur la presse, les autorités ne se seraient pas prévalues de la possibilité qu'elles avaient de publier un rectificatif et auraient arrêté l'éditeur du journal alors qu'elles connaissaient l'identité du journaliste ayant rédigé l'article en cause (AFP 9 sept. 1997b; AZADHO 12 sept. 1997). Répondant à un mot d'ordre d'un syndicat de journalistes, aucun journal n'a été publié par la presse kinoise le 18 septembre 1997 en guise de protestation contre l'atteinte à la presse (Info-Congo/Kinshasa 17 oct. 1997a, 3; AFP 18 sept. 1997a; HRW déc. 1997, 39). Maintenu en détention pendant plus de deux mois, Muboyayi a été relâché vers le 18 novembre 1997, sur l'ordre du président Kabila (ibid.; AFP 18 nov. 1997; Country Reports 1997 1998, section 2a; *Africa News* 2 déc. 1997).

Invoquant des « "raisons d'enquête" », les autorités ont arrêté Michel Luya, directeur du journal Le Palmarès, le 28 septembre 1997 pour ne le libérer que le 3 octobre 1997 (AFP 3 oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 17 oct. 1997a, 3; Country Reports 1997 1998, section 2a). Luya n'a pu connaître les motifs de son arrestation (ibid.; AFP 3 oct. 1997).

Le directeur des journaux congolais Mambenga, Essor Africain et L'Alarme, Bonsange Yema, a été arrêté le 18 novembre 1997; on l'accuse d'avoir fourni des informations à la mission d'enquête des Nations Unies (AFP 24 nov. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 3; HRW déc. 1997, 39). Le journal kinois Le Phare a annoncé sa libération le 27 novembre 1997 (AFP 27 nov. 1997; HRW déc. 1997, 39). Il aurait été interpellé de nouveau vers le 7 février 1998 à la suite de la parution d'un communiqué de presse demandant que le président du FONUS, Joseph Olenghankoy, soit libéré (IFEX 12 févr. 1998; AFP 9 févr. 1998). Les autorités ont arrêté également huit membres de la famille de Yema (ibid.), mais ces derniers ont tous été relâchés un peu plus tard (AZADHO 27 févr. 1998).

Une dizaine de journalistes ont été interpellés le 25 novembre 1997 dans un bar non loin de la résidence du président des Forces du futur, Arthur Z'ahidi Ngoma, qui venait d'être arrêté (voir la section 3.3 ci-dessus); ils ont été emmenés au poste de police où ils ont reçu des coups de fouet avant d'être relâchés (AFP 25 nov. 1997; RFI 26 nov. 1997a; *Africa News* 2 déc. 1997).

AFP a rapporté que le 30 novembre 1997 des services de sécurité avaient saisi mille exemplaires de l'édition internationale du journal Le Soft qui est dirigé par Kinkiey Mulumba, ancien ministre de l'Information du régime Mobutu (AFP 4 déc. 1997; AZADHO 27 févr. 1998). Le journal contenait un article affirmant que Kabila ne réussirait pas à convaincre les amis du Congo à injecter des fonds dans le pays (AFP 4 déc. 1997). L'AZADHO précise qu'il

s'agit d'un cas isolé (27 févr. 1998). AFP signale cependant que deux autres incidents semblables ont marqué Le Soft (24 févr. 1998).

Des militaires ont occupé les locaux du quotidien Elima pendant deux mois puis les ont complètement mis à sac le 22 décembre 1997, sans autre explication (AFP 27 déc. 1997; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a; IFEX 29 déc. 1997).

Journaliste à la radio et à la télévision d'État, Pontien Tshisungu est détenu depuis son arrestation en décembre 1997 à la suite d'un reportage selon lequel le ministre de l'Intérieur aurait été visé par une attaque manquée lors de sa visite au Nord-Kivu (IFEX 23 déc. 1997; Info-Congo/Kinshasa 26 janv. 1998a; AFP 22 déc. 1997). Le ministre a démenti l'information présentée dans le reportage du journaliste (AFP 22 déc. 1997). L'AZADHO n'avait pas d'information récente concernant le sort du journaliste (27 févr. 1998).

Les autorités ont arrêté le directeur du journal Le Potentiel, Modeste Lutinga, le 25 février 1998, quelques jours après la parution d'un article affirmant que des proches de Kabila, originaires du Kasaï, étaient « troublés » par la décision du gouvernement d'exiler Tshisekedi dans sa région natale (AFP 26 févr. 1998; Nations Unies 26 févr. 1998). Lutinga a retrouvé la liberté le 28 février 1998 (AFP 1er mars 1998; Nations Unies 2 mars 1998).

3.5 Autres groupes

Un membre du clergé a fait l'objet d'une étroite surveillance exercée par les forces de sécurité (AZADHO 28 janv. 1998); il s'agit du pasteur protestant Théodore Ngoy qui a été arrêté au début décembre 1997 pour avoir comparé les actions des autorités à celles du régime Mobutu (AFP 9 déc. 1997; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997b, 4; AZADHO 19 janv. 1998; *Africa News* 15 déc. 1997). À la fin février 1998, il demeurait toujours derrière les barreaux, sans avoir été inculpé (AZADHO 26 févr. 1998; voir également *Country Reports 1997* 1998, section 2c).

De 200 à 400 soldats katangais ont été emprisonnés; les sources d'information avancent différents motifs pour expliquer cette détention (PANA 18 nov. 1997; New African déc. 1997; De Financieel-Economische Tijd 19 nov. 1997b). Selon PANA, les officiers ont été envoyés en prison après avoir réclamé l'autonomie du Katanga (18 nov. 1997), alors que selon De Financieel-Economische Tijd, ils réclamaient plutôt leur solde (19 nov. 1997b). New African laisse entendre pour sa part que la détention est survenue parce que le chef d'état-major des soldats katangais, le général Mulanda, avait empêché que des soldats rwandais n'assassinent des réfugiés hutus en fuite (déc. 1997). Le général Mulanda a été arrêté en mai 1997, puis conduit en prison à Lubumbashi (PANA 18 nov. 1997; La Libre Belgique 27 sept. 1997; New African déc. 1997). Ils auraient tous été libérés en septembre 1997 (Africa Confidential 20 févr. 1998, 5; AZADHO 27 févr. 1998).

Selon Amnesty International, les étudiants soupçonnés d'être de fervents partisans de l'opposition risquent de se faire arrêter et maltraiter (AI 3 déc. 1997, 29). Des représentants de l'AZADHO et de la VSV ajoutent que les étudiants n'organisent plus d'activités ou du moins le font discrètement depuis qu'ils ont appris que certains de leurs condisciples les dénonçaient aux autorités (AZADHO 26 févr. 1998; VSV 26 févr. 1998).

AFP a signalé que l'AZADHO avait recensé plusieurs cas d'étudiants morts sous les balles des soldats (AFP 26 sept. 1997). Quelques jours après l'assassinat d'un étudiant de l'Institut pédagogique national le 26 août 1997, « une vingtaine d'élèves en excursion [1/4] meurent noyés dans une piscine, suite à une panique provoquée par des coups de feu tirés en l'air par des soldats de l'AFDL »; les circonstances exactes entourant cet incident n'ont pas été élucidées (ibid.; voir également Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997c, 3; PANA 2 sept. 1997).

Une dizaine d'étudiants de l'université de Lubumbashi, arrêtés pour avoir mené des protestations les 11 et 12 août 1997 contre la mort d'une de leurs condisciples tuée par des militaires, ont été maintenus en détention arbitraire (AFP 18 sept. 1997b; Country Reports 1997 1998, section 1d). Ils n'ont été libérés qu'à la mi-octobre 1997 (Country Reports 1997 1998, section 1d; VSV 26 févr. 1998; HRW déc. 1997, 32).

Un garde du ministre de la Santé a été condamné à mort par un tribunal militaire le 25 septembre 1997 pour avoir ouvert le feu sur des étudiants et tué deux d'entre eux lors d'un rassemblement dans un collège voisin de la résidence du ministre (AFP 25 sept. 1997; AFP 26 sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 17 oct. 1997b; AI 3 déc. 1997, 32). Amnesty International s'est dit préoccupée par la façon expéditive dont l'affaire a été traitée par le tribunal militaire (ibid.).

À la fin janvier 1998, les autorités congolaises ont également procédé à l'arrestation de plusieurs personnalités du

Sud-Kivu, et notamment de chefs coutumiers et d'universitaires à qui elles reprochent de soutenir les guerriers Maï-Maï; interpellées à Bukavu, ces personnes ont été conduites dans un lieu de détention à Kinshasa (Le Soir 2 févr. 1998; AZADHO 1998b; RFI 31 janv. 1998; La Tempête des tropiques 5 févr. 1998).

Les Congolais qui avaient fui le pays pendant la rébellion menée par l'AFDL et qui sont rentrés au pays ont, semble-t-il, pu réintégrer leur domicile sans problème; c'est le cas notamment des Congolais qui s'étaient réfugiés à Brazzaville ou en Tanzanie (AZADHO 27 févr. 1998; AFP 13 févr. 1998b; *Africa News* 22 déc. 1997). Cependant, selon l'AZADHO, ceux qui, à l'étranger, ont fait des déclarations publiques critiques du pouvoir en place ne peuvent retourner au pays sans courir le risque d'être arrêtés par les autorités (AZADHO 27 févr. 1998).

4. SITUATION DANS L'EST DU PAYS

AFP indique que le groupe Avocats Sans Frontières s'est dit préoccupé de son côté par la détérioration de la situation des droits de la personne dans l'est du pays depuis que la commission d'enquête de l'ONU a été mise sur pied, et notamment par [traduction] « "la situation des militants des droits de la personne, du personnel humanitaire et des journalistes de l'est du pays" » (24 nov. 1997). Le groupe a en outre réclamé la cessation des [traduction] « tendances totalitaires des hommes politiques et des hauts fonctionnaires » de l'est du pays (ibid.).

L'est du pays continue d'être bouleversé par des tensions interethniques qui persistent depuis quelques années (The Washington Post 10 oct. 1997; HRW/FIDH oct. 1997, 32; AZADHO 4 sept. 1997). La recrudescence de la violence aurait débuté en juillet 1997 au Nord-Kivu et au Sud-Kivu après la nomination, par le nouveau régime, de Tutsi aux plus hauts postes de l'administration locale (AFP 5 sept. 1997; Courrier international 11–17 sept. 1997; AZADHO 4 sept. 1997). Bien que minoritaires au sein de l'AFDL, les Tutsi avaient assuré en grand nombre la direction des opérations menant au renversement de Mobutu; après la victoire, ils se sont vu confier de hautes responsabilités, ce qui a attisé l'envie et le ressentiment d'autres groupes (The Washington Post 10 oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 3–4). De plus, les familles tutsies qui avaient fui le pays pendant la guerre et qui ont cherché à regagner leurs terres et leurs propriétés après la prise de pouvoir de Kabila avaient été loin de recevoir un accueil favorable (The Washington Post 10 oct. 1997; HRW/FIDH oct. 1997, 32–33; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 87).

Un conflit armé opposant les forces de l'AFDL à des rebelles dont des ex-FAZ, des soldats des anciennes forces armées rwandaises (ex-FAR), des Interahamwe[4] et des Maï-Maï a sévi au Nord-Kivu, particulièrement dans la zone du Masisi (Info-Congo/Kinshasa 11 août 1997d, 4; Courrier international 11–17 sept. 1997; La Presse 16 sept. 1997; Nations Unies 17 oct. 1997, paragr. 87). En juillet 1997 notamment, des militaires rwandais, mis à la disposition des troupes de Kabila, ont mis le feu à près d'une cinquantaine de villages, saccagé des maisons et des immeubles et tué plus de 2000 civils dans le Masisi pour se venger des attaques de Maï-Maï qui avaient tué 162 soldats de l'AFDL (AFP 5 sept. 1997; AZADHO 4 sept. 1997; Courrier international 11–17 sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 4; AI 3 déc. 1997, 17). Les guerriers Maï-Maï avaient voulu eux-mêmes se venger de l'affront commis par des soldats tutsis de l'AFDL au Sud-Kivu, qui avaient exigé d'un chef coutumier et de ses aides qu'ils transportent leurs biens (AFP 5 sept. 1997; AZADHO 4 septembre 1997; Courrier international 11–17 sept. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d). C'est dans le Masisi que l'éruption de la violence contre les Maï-Maï a été la plus dévastatrice (The Washington Post 10 oct. 1997; Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 4; AZADHO nov. 1997, 8).

Au début du mois d'août 1997, des troupes de l'AFDL ont livré des assauts contre quatre villages au sud de Fizi, croyant qu'un groupe de rebelles s'y trouvaient; elles ont fait 800 victimes (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 3; New African déc. 1997, 13; AI 3 déc. 1997, 17). Appelé « l'Alliance pour la résistance démocratique », le groupe de rebelles en question est composé d'ex-FAR, de milices des ethnies babembe, bafulero et bavira ainsi que des membres du Front pour la défense de la démocratie (FDD— des éléments de la rébellion burundaise) et, selon des sources d'information, veut déstabiliser la région du Sud-Kivu « en visant particulièrement les autorités "tutsi" et la population banyamulenge » (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 3)[5].

Dans l'espoir de trouver une solution définitive aux rivalités interethniques, le 10 septembre 1997, les autorités ont mis sur pied une « commission de pacification » (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d; The Washington Post 10 oct. 1997). Cependant, selon une source d'information, Kabila semble vouloir minimiser l'ampleur du conflit (ibid.) et faire porter le blâme sur les Interahamwe, tout en avançant que les Maï-Maï ne sont que des bandits (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997d, 4).

En septembre 1997, une centaine de guerriers Maï-Maï (600 selon l'AZADHO) venus déposer leurs armes et s'enrôler dans l'Armée nationale congolaise (ANC) ont été exécutés par des militaires congolais et rwandais dans le camp militaire de Kinyogute dans le Nord-Kivu (AFP 19 sept. 1997; RFI 20 sept. 1997; AZADHO nov. 1997, 5). Selon l'AZADHO, il n'en est resté que 17 survivants (nov. 1997, 5). AFP a indiqué que les autorités locales avaient démenti

l'information en disant qu'il n'y avait eu aucun massacre (AFP 19 sept. 1997).

À Goma et plus au sud, les affrontements se poursuivaient toujours en octobre 1997: des Maï-Maï avaient continué de mener la lutte contre les troupes de l'AFDL (Info-Congo/Kinshasa 17 oct. 1997c). Le Sud-Kivu ne connaissait pas l'accalmie (*Info-Congo/Kinshasa* 14 nov. 1997b; voir également AFP 11 déc. 1997). Selon un rapport de l'AZADHO, le Masisi continuait de vivre des troubles du fait des activités des armées congolaise et rwandaise et des guerriers Maï-Maï (nov. 1997, 2). Un responsable de l'aide humanitaire a déclaré à AFP en janvier 1998 que le Nord-Kivu comme le Sud-Kivu étaient des « "zones d'instabilité" » et que les organisations humanitaires ne pouvaient plus continuer d'y travailler (AFP 24 janv. 1998a). L'AZADHO rapporte que dans la nuit du 18 au 19 février 1998, une centaine de civils ont été tués par des militaires à Mutembo, localité située à l'extrême nord du Nord-Kivu, en représailles contre une attaque de rebelles (26 févr. 1998).

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

AZADHO

L'Association de défense des droits de l'homme du Congo-Kinshasa (AZADHO) a été créée en 1991. L'AZADHO fait partie d'un réseau de 250 ONG et possède des bureaux régionaux outre son siège social situé à Kinshasa. Depuis la prise de pouvoir par l'AFDL, le président de l'AZADHO, Guillaume Ngefa, et d'autres membres de la direction ont dû s'exiler en raison de menaces de mort qui pesaient sur eux. L'association produit régulièrement des communiqués de presse pour faire part de sa préoccupation concernant la situation spécifique d'individus et de groupes. Elle publie également un rapport annuel dans lequel elle fait le point sur la situation des droits de la personne en RDC.

Info-Congo/Kinshasa (Montréal)

Anciennement Info-Zaïre, Info-Congo/Kinshasa est publié par la Table de concertation sur les droits humains en République démocratique du Congo, située à Montréal. Il a été fondé en février 1992 par un des rédacteurs actuels de la publication, Denis Tougas. Info-Congo/Kinshasa est diffusé chaque mois en Amérique du Nord et en Europe à quelque 300 groupes et particuliers qui s'intéressent à l'évolution de la situation politique et économique de la RDC ainsi qu'à la situation des droits de la personne dans ce pays.

Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV)

Fondée en 1983 par des étudiants et d'autres jeunes intellectuels pour lutter contre le régime de Mobutu, la voix des sans voix pour les droits de l'homme est un organisation non gouvernementale qui oeuvre pour faire connaître et défendre les droits de la personne et aussi pour porter assistance aux personnes aux prises avec des problèmes de violation des droits de la personne. L'organisation a des bureaux régionaux notamment au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, au Haut-Zaïre et à Kinshasa. Son président est Floribert Chebeya. La VSV publie régulièrement des communiqués de presse pour dénoncer des violations des droits de la personne qui se produisent en RDC; elle publie également des rapports sur la situation des droits de la personne en RDC.

RÉFÉRENCES

Africa Analysis. 6 février 1998. N°. 290. « News Review; Congo-K ».

Africa Analysis. 28 novembre 1997. N° 286. « News Review; Congo-K. ».

Africa Confidential. [Londres]. 20 février 1998. Vol. 39, n° 4. « Military Muddling ».

Africa Confidential. 1er août 1997. Vol. 38, n° 16. « Payback Time ».

Africa News [Durham, NC]. 22 décembre 1997. « Africa-at-Large; WFP Emergency Report No. 51 - Africa ». (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 15 décembre 1997. « Congo Kinshasa; Cleric Arrested in Democratic Republic of Congo ». (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 2 décembre 1997. « Congo Kinshasa; Media Harassed ». (NEXIS)

Africa News [Durham, NC]. 28 novembre 1997. « Congo Kinshasa; No Explanation for Shootings in Kinshasa ».

Africa No 1 [Libreville, en français]. 23 novembre 1997. « Congo-Kinshasa: DRCongo; Police Disperse Tshisekedi Supporters 22 November ». (FBIS-AFR-97-327 23 nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 11 février 1998]

Africa Research Bulletin: Political , Social and Cultural Series [Oxford]. 1er–31 octobre 1997. Vol. 34, nº 10. « In Brief; DR Congo ».

Agence France Presse (AFP). 3 avril 1998. « Kinshasa "dissout" la principale association de défense des droits de l'homme ». [Internet] <http://www.yahoo.fr./actualite/> [Date de consultation : 6 avril 1998]

Agence France Presse (AFP). 1er mars 1998. « Libération du directeur du quotidien Le Potentiel ».

Agence France Presse (AFP). 26 février 1998. « Arrestation du directeur du journal Le Potentiel ».

Agence France Presse (AFP). 24 février 1998. « 2.000 exemplaires d'un journal saisis et brûlés à Kinshasa ».

Agence France Presse (AFP). 19 février 1998. « Liberté provisoire pour 26 dignitaires du régime Mobutu ».

Agence France Presse (AFP). 13 février 1998a. « Étienne Tshisekedi arrêté à Kinshasa ».

Agence France Presse (AFP). 13 février 1998b. Emmanuel Goujon. « 1600 rapatriés congolais débarquent chaque semaine sur la plage de Baraka ». [Internet] <http://www.yahoo.fr./actualite/> [Date de consultation : 13 février 1998]

Agence France Presse (AFP). 13 février 1998c. « Avertissement du gouvernement à l'opposition ».

Agence France Presse (AFP). 9 février 1998. « Arrestation du directeur du journal L'Alarme ».

Agence France Presse (AFP). 28 janvier 1998. « Brother of Detained Kabila Adviser Sentenced by Congo Court ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 27 janvier 1998a. « Des civils parmi les personnes exécutées, selon la télévision officielle ».

Agence France Presse (AFP). 27 janvier 1998b. « Mise en "liberté provisoire" de trois dignitaires de l'ancien régime ».

Agence France Presse (AFP). 24 janvier 1998a. « Une mission de l'UE dénonce l'inexistence de l'état dans les régions de la RDC ».

Agence France Presse (AFP). 24 janvier 1998b. « Arrivée à Kinshasa de 150 Congolais expulsés d'Angola ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 23 janvier 1998. « Un proche de M. Tshisekedi condamné à deux ans de prison ».

Agence France Presse (AFP). 20 janvier 1998. « Arrestation d'un dirigeant de l'opposition ».

Agence France Presse (AFP). 17 janvier 1998. « RD Congo Police Block Opposition Meeting ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 27 décembre 1997. « Army Loots Newspaper Premises in Kinshasa ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 22 décembre 1997. « DR Congo State Television Journalist Said Arrested ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 11 décembre 1997. « Le gouvernement de Kinshasa annonce une attaque armée contre Bukavu à l'est ».

Agence France Presse (AFP). 9 décembre 1997. « Arrestation à Kinshasa d'un responsable de l'église protestante ».

Agence France Presse (AFP). 4 décembre 1997. « Saisie d'un journal à l'aéroport de Kinshasa ».

Agence France Presse (AFP). 3 décembre 1997a. « L'AZADHO dénonce les "attaques contre la presse" ».

Agence France Presse (AFP). 3 décembre 1997b. « Tension à Bukavu, où des tracts réclament la libération du commandant Masasu ».

Agence France Presse (AFP). 3 décembre 1997c. « Kabila Sets Up Military Disciplinary Court ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 29 novembre 1997. Barthelemy Bosongo. « Les Kinois redoutent le retour des violences militaires ».

Agence France Presse (AFP). 27 novembre 1997. « Libération d'un journaliste ».

Agence France Presse (AFP). 25 novembre 1997. « Dix journalistes fouettés par la police après l'arrestation d'un leader ».

Agence France Presse (AFP). 24 novembre 1997. « Senior Journalist Arrested as UN Spy in DR Congo ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 22 novembre 1997. « La police disperse une réunion publique de l'opposition ».

Agence France Presse (AFP). 18 novembre 1997. « Le président Kabila ordonne la libération de l'éditeur d'un quotidien ».

Agence France Presse (AFP). 16 novembre 1997. « L'AZADHO appelle le gouvernement à lutter contre les abus de pouvoir ».

Agence France Presse (AFP). 15 novembre 1997. « Human Rights Body Slams Arbitrary Arrests in Kinshasa ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 3 novembre 1997. « L'AZADHO dénonce l'arrestation de 7 officiers des ex-forces armées zaïroises ».

Agence France Presse (AFP). 17 octobre 1997. « Un opposant porte plainte contre deux ministres du gouvernement congolais ».

Agence France Presse (AFP). 11 octobre 1997. « Libération de l'opposant Joseph Olenghankoy ».

Agence France Presse (AFP). 3 octobre 1997. « Libération du directeur du journal "Le Palmarès" ».

Agence France Presse (AFP). 28 septembre 1997. « L'AZADHO dénonce la disparition de deux militants de l'opposition détenus par la police ».

Agence France Presse (AFP). 26 septembre 1997. « L'AZADHO accuse les soldats d'atteintes aux droits à la vie ».

Agence France Presse (AFP). 25 septembre 1997. « Soldier who Killed Two Students Sentenced to Death in DR Congo ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 19 septembre 1997. « Plus d'une centaine de combattants Maï-Maï auraient été exécutés en RDC ».

Agence France Presse (AFP). 18 septembre 1997a. « Succès total de la "journée sans journaux" à Kinshasa ».

Agence France Presse (AFP). 18 septembre 1997b. « L'AZADHO dénonce la "détention arbitraire" de dix étudiants à Lubumbashi ».

Agence France Presse (AFP). 9 septembre 1997a. « Mise en liberté de l'opposant Joseph Olenghankoy ».

Agence France Presse (AFP). 9 septembre 1997b. « Des syndicats des journalistes exigent la libération du directeur du "Phare" ».

Agence France Presse (AFP). 5 septembre 1997. « Kabila's Forces Massacred 2,000 Civilians in July, Group Says ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 3 septembre 1997. « L'AZADHO dénonce la "répression" contre d'éventuels témoins des massacres ».

Agence France Presse (AFP). 12 août 1997. « Libération du directeur général de l'agence congolaise de presse ».

Agence France Presse (AFP). 3 août 1997. « Arrestation du directeur de l'Agence congolaise de presse ».

Agence France Presse (AFP). 28 juillet 1997. « Le PALU déterminé à poursuivre les manifestations publiques ».

Agence France Presse (AFP). 27 juillet 1997. « Kabila Warns Opposition Against More Political Demonstrations ». (NEXIS)

Agence France Presse (AFP). 23 juillet 1997. « Le gouvernement condamne la saisie "anarchique" des biens des anciens dignitaires ».

Agence France Presse (AFP). 18 juillet 1997. « Mise en liberté du directeur de "La Référence Plus" ».

Agence France Presse (AFP). 4 juillet 1997. Joseph Gouala. « Les autorités de Kinshasa affirment vouloir moraliser la vie publique ».

Amnesty International (AI). 6 janvier 1998. « Urgent Action; Democratic Republic of Congo ». (AI Index: AFR 62/01/98). Londres: Amnesty International.

Amnesty International (AI). 3 décembre 1997. « Deadly Alliances in Congolese Forests ». (AI Index: AFR 62/33/97). Londres : Amnesty International.

Amnesty International (AI). 27 novembre 1997. « Urgent Action: Democratic Republic of Congo ». (AI Index: AFR 62/37/97). Londres : Amnesty International.

Associated Press (AP). 13 février 1998. « Congo Opposition Leader Banished ». [Internet] <http://www.washingtonpost.com> [Date de consultation : 16 févr. 1998]

Associated Press (AP). 28 janvier 1998. « 21 Executed at Kinshasa Camp ». [Internet] <http://www.washingtonpost.com> [Date de consultation : 3 févr. 1998]

Associated Press (AP). 2 janvier 1998. « Contains Items on South Africa, Liberia, Congo, Zimbabwe, Mozambique ». (NEXIS)

Associated Press (AP). 29 novembre 1997. Kamanga Mutond. « At Least 18 Troops Dead in Intra-Army Clashes in Congo ». (NEXIS)

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). *Déclaration de l'AZADHO sur mesure de sa dissolution*. Signée à Genève le 6 avril 1998.

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 27 mars 1998. « Communiqué de presse No 10/98. La campagne de répression et l'appel à la haine nationale contre les défenseurs des droits de l'homme s'officialise ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 27 février 1998. Entretien téléphonique avec un représentant de l'AZADHO.

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 février 1998. Entretien téléphonique avec un représentant de l'AZADHO.

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 1998a. « Communiqué de presse No 003/98; Flagrante violation du droit à la vie en République démocratique du Congo ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 1998b. « Communiqué de presse No 004/98; Les arrestations arbitraires continuent ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 28 janvier 1998. Entretien téléphonique avec le président en exil de l'AZADHO.

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 janvier 1998. « Communiqué de presse No 2/98 ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 22 janvier 1998. Entretien téléphonique avec un représentant de l'AZADHO à Lausanne (Suisse).

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 19 janvier 1998. « Communiqué de presse No 1/98; Vers une consécration légale et judiciaire de l'arbitrage au Congo/Kinshasa ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). Novembre 1997. « Droits de l'homme au Nord-Kivu — Une année d'administration AFDL : plus ça change plus c'est la même chose ». Kin/Gombe : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 12 septembre 1997. « Communiqué de presse No 16/97; La liberté de presse menacée ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 4 septembre 1997. « Communiqué de presse No 15/97; Nord-Kivu: conflits armés ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 26 juillet 1997. « Communiqué de presse No 12/97; Des militants du PALU assassinés par les éléments de l'AFDL ». Kinshasa : AZADHO

Association de défense des droits de l'homme de Congo-Kinshasa (AZADHO). 25 juillet 1997. « Communiqué de presse No 11/97; Congo-Kinshasa : halte aux exécutions sommaires ». Kinshasa : AZADHO

British Broadcasting Corporation (BBC). 19 février 1998. « Mobutu Allies Released from Jail in Congo ». [Internet] <http://news.bbc.co.uk/> [Date de consultation : 19 février 1998]

Business Day [Rosebank, South Africa]. 19 janvier 1998. « Kabila Enforces Ban on Congo Politics ». (NEXIS)

Country Reports on Human Rights Practices for 1997. 1998. Département d'État des États-Unis. Washington, DC : United States Government Printing Office.

Courrier international [Paris]. 11–17 septembre 1997. N° 358. Marie-France Cros. « Au Kivu, la guerre continue ».

Deutsche Presse-Agentur (DPA). 28 novembre 1997. « Shooting Reported near Congo President Kabila's Office in Kinshasa ». (NEXIS)

Le Devoir [Montréal]. 2 septembre 1997. « Des ONG seraient harcelées ».

Le Devoir [Montréal]. 29 juillet 1997. « Militants détenus ».

The Economist [Londres]. 12 juillet 1997. « High Hopes Fade in Congo ». (NEXIS)

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 13 novembre–4 décembre 1997. N^os 719–722. *La Lettre hebdomadaire de la FIDH*. « Action urgente – L'Observatoire ».

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 28 août 1997. « Action urgente – L'Observatoire ». [Internet] <http://www.fidh.imaginet.fr/> [Date de consultation : 10 février 1997]

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) [Paris]. 3–10 juillet 1997. N^os 700–701. La Lettre hebdomadaire de la FIDH. « Les militants de l'AZADHO en première ligne : un exemple de courage et de détermination ».

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)/Organisation mondiale contre la torture (OMCT). 27 mars 1998. « Urgent Action - The Observatory ». Document envoyé par courrier électronique par l'Observatoire.

De Financieel-Economische Tijd [Anvers, en néerlandais]. 19 novembre 1997a. « Congo-Kinshasa: Human Rights Abuses Reported at Kitona "Reeducation Camp" ». (FBIS-AFR-97-323 19 nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 11 février 1998]

De Financieel-Economische Tijd [Anvers, en néerlandais]. 19 novembre 1997b. « Congo-Kinshasa: Belgians View Kabila Government's Incompetence » (FBIS-AFR-97-324 19 nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 11 février 1998]

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 5 janvier 1998. « Guidelines for Refugees and Asylum Seekers from the Democratic Republic of Congo ».

Human Rights Watch (HRW). 18 février 1998. « Human Rights Watch Calls for the Immediate Release of Etienne Tshisekedi, Veteran Opposition Leader in the DRC ». (Courrier électronique envoyé à la Direction des recherches de la CISR)

Human Rights Watch (HRW). Décembre 1997. « Uncertain Course: Transition and Human Rights Violations in the Congo ».

Human Rights Watch (HRW) et Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Octobre 1997. « Democratic Republic of the Congo; What Kabila Is Hidding ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 26 janvier 1998a. N° 135. « Droits humains : fausse route! ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 26 janvier 1998b. N° 135. « ONG menacées ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 26 janvier 1998c. N° 135. « État d'exception et cour martiale ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 19 décembre 1997a. N° 134. « Première crise ouverte : l'affaire Masasu ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 19 décembre 1997b. N° 134. « Droits de la personne ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 14 novembre 1997a. N° 133. « Insécurité persistante ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 14 novembre 1997b. N° 133. « Calme trompeur à l'Est ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 14 novembre 1997c. N° 133. « Autres nouvelles ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 17 octobre 1997a. N° 132. « Offensive du pouvoir contre la presse ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 17 octobre 1997b. N° 132. « Mesures de contrôle de l'armée ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 17 octobre 1997c. N° 132. « Guerre totale à l'Est ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 12 septembre 1997a. N° 131. « Droits humains bafoués ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 12 septembre 1997b. N° 131. « Enquête sur les massacres de réfugiés ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 12 septembre 1997c. N° 131. « L'insécurité persiste ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 12 septembre 1997d. N° 131. « Affrontements au Nord et au Sud Kivu ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 11 août 1997a. N° 130. « Un pays en reconstruction ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 11 août 1997b. N° 130. « Que contrôle Kabila? ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 11 août 1997c. N° 130. « Violations des droits de la personne ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 11 août 1997d. N° 130. « Violations au Nord-Kivu ».

Info-Congo/Kinshasa [Montréal]. 11 août 1997e. N° 130. « Autres nouvelles ».

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 12 février 1998. « Editor of "L'Alarme" Arrested ». [Internet] <http://www.ifex.org/> [Date de consultation : 24 février 1998]

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 29 décembre 1997. « Offices of Newspaper "Elima" Ransacked ». [Internet] <http://www.ifex.org/> [Date de consultation : 10 février 1998]

International Freedom of Expression Exchange Clearing House (IFEX). 23 décembre 1997. « Journalist Pontien Tshisungu Arrested ». [Internet] <http://www.ifex.org/> [Date de consultation : 10 février 1998]

International Media Corporation (IMC). Octobre 1997. « Cracks in Kabila's Foundations are Widening ». (NEXIS)

Inter Press Service (IPS). 10 décembre 1997. Niccolo Sarno. « Ex-Zaïre Oui à l'aide, non au respect des droits de l'homme ». [Internet] <http://www.ips.org/> [Date de consultation : 3 février 1998]

Jane's Information Group Limited (JIGL). 29 janvier 1998. « Pointers ». (NEXIS)

Jeune Afrique [Paris]. 16 décembre 1997–5 janvier 1998. François Soudan. « Chronique d'une révolution ».

Jeune Afrique [Paris]. 9–15 décembre 1997. François Soudan. « L'épuration ».

La Lettre de Reporters sans frontières [Paris]. 6 octobre 1997. N° 111. « RD-Congo : sous le joug de Kabila

Libération [Paris]. 1er avril 1998. « Le pluralisme restrictif de Kinshasa

Libération [Paris]. 20 février 1998. Stephen Smith. « Kabila libère un Français après 162 jours de détention arbitraire

Libération [Paris]. 14–15 février 1998. Stephen Smith. « Tshisekedi relégué par Kabila

Libération [Paris]. 12 août 1997. Stephen Smith. « Kinshasa sous la coupe des "petits hommes verts"

La Libre Belgique [Bruxelles]. 27 septembre 1997. « Katanga Tigers Leader Urges More Power-Sharing by Kabila Government ». (BBC Summary 1er oct. 1997/NEXIS)

Le Monde [Paris]. 14 février 1998. « Polémique autour de l'enquête sur les massacres dans l'ex-Zaïre ». (NEXIS)

Le Monde [Paris]. 6 novembre 1997. Frédéric Fritscher. « Les Kinois font un bilan sévère des six mois de pouvoir de M. Kabila; ils dénoncent une dictature au nouveau Congo ». (NEXIS)

Le Monde diplomatique [Paris]. Décembre 1997. « Gouvernement à vue au Congo-Kinshasa ». [Internet] <http://www.monde-diplomatique.fr/> [Date de consultation : 11 févr. 1998]

Nations Unies. Conseil économique et social. Commission des droits de l'homme. 17 octobre 1997. Rapport sur la situation des droits de l'homme au Zaïre (maintenant République démocratique du Congo) présenté par le rapporteur spécial, conformément à la résolution 1997/58 de la Commission. (A/52/496)

Nations Unies. Département des affaires humanitaires, Integrated Regional Information Network. 2 mars 1998. « IRIN Update No. 365 for Central and Eastern Africa ». [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Date de consultation : 3 mars 1998]

Nations Unies. 26 février 1998. « IRIN Update No. 363 for Central and Eastern Africa ». [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Date de consultation : 27 févr. 1998]

Nations Unies. 28 août 1997. « IRIN Emergency Update No. 237 on the Great Lakes ». [Internet] <http://www.reliefweb.int/> [Date de consultation : 27 janv. 1998]

New African [Londres]. Décembre 1997. François Misser, Alan Rake. « The Congo Falls Apart ».

The New York Times. 8 décembre 1997. Howard W. French. « Congo's Opposition Pays Price of Defying Kabila ».

Panafrican News Agency (PANA). 13 février 1998. « Opposition Leader Tshisekedi Arrested in Kinshasa ». [Internet] <http://www.nando.net/> [Date de consultation : 13 févr. 1998]

Panafrican News Agency (PANA). 18 novembre 1997. « Katanga Rebels Vow Armed Struggle Against Kabila ». (BBC Summary 21 nov. 1997/NEXIS)

Panafrican News Agency (PANA). 2 septembre 1997. « About Fifty Drowned in N'Sele Pool ». [Internet] <http://www.nando.net/> [Date de consultation : 20 janv. 1998]

La Presse [Montréal]. 16 septembre 1997. Jooneed Khan. « L'Est s'embrase à nouveau ».

La Presse [Montréal]. 28 août 1997. « RDC: des défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent des "dignitaires" de l'ancien régime ».

Radio France Internationale (RFI). 31 janvier 1998. « Bukavu University Rectors, Traditional Leaders Said Arrested ». (BBC Summary 3 févr. 1998/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 25 janvier 1998. « UDPS Official Denounces Sentencing of Opposition Activist Prof Kalele ». (BBC Summary 27 janv. 1998/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 2 décembre 1997. « DRCongo; Ngoma's Detention Conditions Cause Concern ». (FBIS-AFR-97-336 2 déc. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 11 février 1998]

Radio France Internationale (RFI). 26 novembre 1997a. « Congo-Kinshasa; Opposition Leader, Journalists Arrested ». (FBIS-AFR-97-334 30 nov. 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 2 février 1998]

Radio France Internationale (RFI). 26 novembre 1997b. « Kabila Aide Major Masasu Nindaga Reportedly Arrested ». (BBC Summary 28 nov. 1997/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 20 septembre 1997. « Government Said to Have Situation in Kivu "Under Control" After Clashes ». (BBC Summary 22 sept. 1997/NEXIS)

Radio France Internationale (RFI). 13 août 1997. « DRCongo; Press Agency Director Released from Detention ». (FBIS-AFR-97-225 13 août 1997) [Internet] <http://wnc.fedworld.gov/cgi-bin/retrieve> [Date de consultation : 2 février 1998]

Radio-Télévision nationales congolaises [Bukavu, en français]. 28 décember 1997. « Court Martial Sentences Two Bukavu Soldiers to Death for Indiscipline ». (NEXIS)

Reuter. s.d. « Kinshasa ». Document envoyé par courrier électronique.

Le Soir [Bruxelles]. 6 avril 1998. « Kinshasa célèbre à sa façon la Déclaration universelle ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 6 avr. 1998]

Le Soir [Bruxelles]. 2 avril 1998. Colette Braeckman. « Kinshasa bannit pour de bon Étienne Tshisekedi ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 2 avr. 1998]

Le Soir [Bruxelles]. 6 février 1998. Colette Braeckman. « Kabila dans la cible des mobutistes ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 6 févr. 1998]

Le Soir [Bruxelles]. 3 février 1998. Colette Braeckman. « Mauvaises habitudes à Kinshasa ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 3 févr. 1998]

Le Soir [Bruxelles]. 2 février 1998. Colette Braeckman. « Dans les Grands Lacs, les crises se contaminent ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 2 févr. 1998]

Le Soir [Bruxelles]. 16 septembre 1997. Véronique Kiesel. « Arrestations politiques en cascade au Congo/Kinshasa, capitale de l'arbitraire ». [Internet] <http://www.lesoir.com> [Date de consultation : 20 janv. 1998]

La Tempête des tropiques [Kinshasa]. 5 février 1998. « Kivu Citizens Issue Statement to Support Mai-Mai ». Summary 7 févr. 1998/NEXIS)

La Tempête des tropiques [Kinshasa]. 27 janvier 1998. « Opposition Party Statement Condemns Imprisonment of Officials ». (BBC Summary 30 janv. 1998/NEXIS)

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 14 mars 1998. « Communiqué de presse No 006/RDC/VSV/CD/98 ».

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 26 février 1998. Entretien téléphonique avec un représentant de la VSV.

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 15 février 1998. « Communiqué de presse No 004/RDC/VSV/CD/98 ».

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 31 janvier 1998. « Communiqué de presse No 002/RDC/VSV/CD/98; Deux détenus qualifiés de colis à Lubumbashi ».

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 22 octobre 1997. « Communiqué de presse No 019/BIS/C/VSV/CD/97 ».

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 15 septembre 1997. « Communiqué de presse No 019/C/VSV/CD/97; Congo-Kinshasa: enlèvements comme signes inquiétants de manque de maîtrise des rênes du pouvoir ».

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV). 10 septembre 1997. « Lettre adressée à Monsieur Mwenze Kongolo, ministre des Affaires intérieures ».

The Washington Post. 10 octobre 1997. Lynne Duke. « Ethnic Violence Grips Eastern Congo; Fearing New War, Thousands of Tutsis Flee to Rwanda ».

NOTES EN FIN DE DOCUMENT :

1. Conseiller spécial du président en matière de sécurité, le commandant Masasu Nindaga (surnommé « le général Masasu ») a été arrêté sur l'ordre de Kabila le 25 novembre 1997, peu après son retour d'une mission dans l'est du pays; plusieurs accusations ont été portées contre lui dont celles d'« intelligence avec l'étranger » et de trafic de drogue (AFP 3 déc. 1997b; Info-Congo/Kinshasa 19 déc. 1997a, 2; Country Reports 1997 1998, section 1d). Kabila croyait, semble-t-il, que Masasu préparait un coup d'État (DPA 28 nov. 1997; voir également Jeune Afrique 16 déc. 1997–5 janv. 1998, 42). Masasu Nindaga est l'un des fondateurs de l'AFDL (ibid., 41; DPA 28 nov. 1997). Très près de Kabila, il avait joué un rôle clé durant la rébellion contre l'ancien régime (ibid.; RFI 26 nov. 1997b). Selon AFP, on a reproché au frère de Masasu, Justin Nindaga, d'avoir incité des soldats à la mutinerie à Bukavu le lendemain de l'arrestation du général Masasu; il devra purger une peine de 20 ans de travaux forcés (28 janv. 1998; Radio-Télévision nationales congolaises 28 déc. 1997).

2. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale dont le nom signifie « La Justice des victimes » (FIDH/OMCT 28 août 1997) et qui se porte à la défense des droits du Maniema (Info-Congo/Kinshasa 12 sept. 1997b, 2).

3. Cette commission de l'ONU a reçu le mandat à l'été 1997 de faire enquête sur la disparition entre octobre 1996 et mai 1997 de quelque 200 000 réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre (*Libération* 20 février 1998; *Le Monde* 14 févr. La commission s'était vu empêcher de commencer ses travaux à cause des nombreuses restrictions imposées par les autorités congolaises (*ibid.*). Les obstacles ont été levés et la commission a débuté l'enquête le 12 février 1998 (*ibid.*).

4. Les Interahamwe sont des miliciens hutus rwandais (*The Washington Post* 10 oct. 1997).

5. Pour des renseignements additionnels sur les groupes rebelles qui luttent contre les troupes de Kabila, veuillez consulter *Africa Confidential* 20 févr. 1998, 5-6.

Tous droits réservés Commission de l'immigration et du statut de réfugié 1999.
Dernière mise à jour 1999-12-09

Canada